JOURNAL
DE L'ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC

Volume 48 nº 6
Décembre 2011 / Janvier 2012

Ordre des dentistes du Québec

Dr BARRY DOLMAN NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'ODQ

7
ARTICLE SCIENTIFIQUE
Bisphosphonates et ostéonécrose des maxillaires : énoncé de documentation
Première partie

16
L'ORDRE VOUS INFORME
Le Dr Barry Dolman élu à la présidence de l'Ordre des dentistes du Québec
Élection des membres du comité exécutif

17
Exercice de la profession de dentiste en société
L'Ordre adopte le code QR

27
Vaccination contre la grippe saisonnière

42
Index des auteurs et des titres 2011

ENVOIS DE PUBLICATIONS CANADIENNES - NUMÉRO DE CONVENTION 40064801 - 625, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 15e ÉTAGE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B 1R2

Deux pays. Une seule expertise. Une même satisfaction.

Implantée aux États-Unis depuis plus de 15 ans, Natbank met à votre service ses experts et leur connaissance des marchés américains et canadiens.

bnc.ca/natbank

Member FDIC

EQUAL HOUSING LENDER

BANQUE NATIONALE

SOMMAIRE

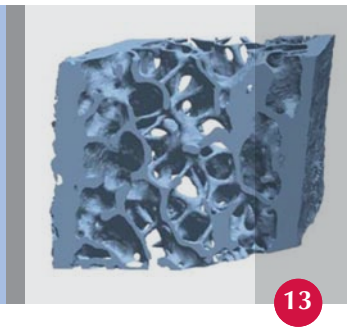

13

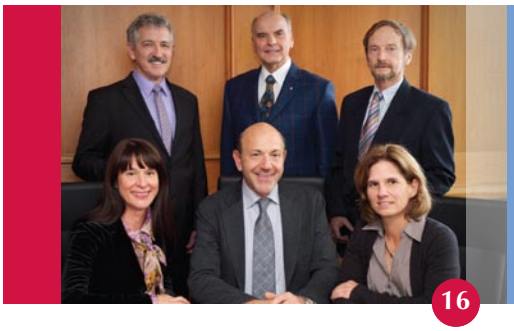

16

18

5
MOT DU PRÉSIDENT

7
ARTICLE SCIENTIFIQUE

Bisphosphonates et ostéonécrose des maxillaires : énoncé de documentation
Première partie

16
L'ORDRE VOUS INFORME

Le Dr Barry Dolman élu à la présidence de l'Ordre des dentistes du Québec

Élection des membres du comité exécutif

17

Exercice de la profession de dentiste en société

L'Ordre adopte le code QR

Participez à la deuxième exposition Dentiste et artiste

18
ACADÉMIE DENTAIRE FONDATION

Mise en garde de Santé Canada

20
AU TABLEAU

25
LES JDIQ 2012

27
NOUVELLES EN BREF

La Dre Cyndie Dubé-Baril reçoit la Bourse de recherche au doctorat en bioéthique Douglas Kinsella des IRSC

Vaccination contre la grippe saisonnière

28

Nouvelles de la Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal

Le Dr Luc Gauthier honoré

Alain Moreau, vice-président intérimaire du conseil consultatif de l'IALA

30

L'Université Laval accueille 48 futurs dentistes!

Le Dr Duc-Minh Lam-Do reçoit un *Fellowship* de l'Academy of General Dentistry

32

Le Défi J'arrête, j'y gagne!

Le Défi Santé 5/30 Équilibre

35

Un fumeur sur deux meurt de sa consommation de tabac : agissons pour la vie!

ENTRE NOUS : PRÉCISION

L'article « Claude Laflamme : chercheur, clinicien et inventeur », publié dans le numéro d'octobre-novembre 2011 du *Journal de l'Ordre des dentistes du Québec*, pouvait laisser entendre que le Dr Laflamme exerce la parodontie à titre de spécialiste. Le *Journal* tient à préciser qu'il agit en qualité de dentiste généraliste.

37
SECTION ANGLAISE

42

Index des auteurs et des titres 2011

Index des annonceurs

47
PETITES ANNONCES

50
À L'AGENDA

JOURNAL
DE L'ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC

Publication officielle de l'Ordre des dentistes du Québec

Les opinions exprimées dans le Journal *sont uniquement celles des auteurs. Le fait, pour un annonceur, de présenter ses produits ou ses services dans le* **Journal de l'Ordre des dentistes du Québec** *ne signifie pas qu'ils sont endossés par l'Ordre des dentistes du Québec.*

ÉDITEUR
Ordre des dentistes du Québec

RÉDACTRICE EN CHEF
Carole Erdelyon

RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE
Dr André Prévost

RÉDACTRICE
Nataly Rainville

COORDONNATRICE DE LA PRODUCTION ET PUBLICITÉ PAR INTÉRIM
Valérie Mazile

CONCEPTION GRAPHIQUE
Bronx Communications

IMPRESSION
Imprimerie F.L. Chicoine

PRODUCTION
Direction des affaires publiques et des communications

TIRAGE
5 500 exemplaires ■ Publié 6 fois l'an

ABONNEMENT
Taxes incluses
Québec / Canada 69,21 $
À l'étranger 80,00 $
L'unité 10,00 $

Envois de publications canadiennes
Numéro de convention 40064801

Tout changement d'adresse doit être signalé à l'adresse suivante :

ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC
625, boul. René-Lévesque Ouest, 15e étage
Montréal (Québec) H3B 1R2
TÉLÉPHONE : 514 875-8511
TÉLÉCOPIEUR : 514 875-9049
COURRIEL : journal@odq.qc.ca
PORT DE RETOUR GARANTI

DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque nationale ■ ISSN : 1718-1569

© COPYRIGHT 1981

MEMBRE
Member Publication AADE American Association of Dental Editors

La technologie d'agencement des teintes qui réduit les reprises

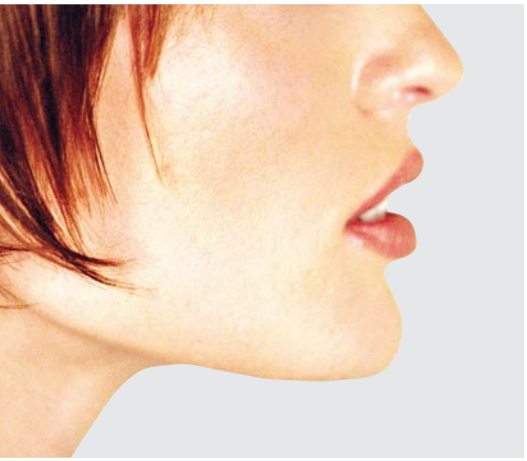

Identification instantanée des teintes au creux de votre main

Sans fil, compact et incroyablement rapide, le VITA Easyshade Compact constitue la façon la plus rapide et la plus facile de mesurer la teinte d'une dent, peu importe les conditions d'éclairage. L'Easyshade Compact vous permet de faire face à toutes les difficultés liées à l'agencement des teintes pouvant se présenter durant la journée, tous les jours, de façon instantanée et précise. Vous pouvez désormais mesurer la teinte des dents naturelles, vérifier la teinte de la restauration et faire le suivi des progrès obtenus dans le cadre d'une procédure de blanchiment de la simple pression d'un bouton. Commandez sans tarder et vous serez en mesure de prescrire les teintes VITA 3D-Master et VITA Classical de façon instantanée.

Maintenant offert en exclusivité par Patterson Dentaire. Composez sans tarder le 800-873-7683.

Distributeur exclusif | PATTERSON DENTAL/DENTAIRE

VITA®

© Vident 2011. Easyshade is a registered trademark of VITA Zahnfabrik.

Chères collègues, chers collègues,

J'ai consacré toute ma carrière au service de la profession et du public. Au fil des années, j'ai eu l'occasion d'apporter ma contribution sur les scènes locale, nationale et internationale. Aucun honneur ne peut cependant égaler celui que m'ont fait les dentistes québécois, le 3 novembre dernier, en m'accordant leur confiance par une vaste majorité des voix dans toutes les régions du Québec, appuyant ainsi ma vision renouvelée de notre Ordre.

Comme l'a dit le fondateur d'Apple, Steve Jobs : « Ne vous laissez pas piéger par les dogmes, ce qui revient à vivre selon la pensée des autres. Ayez plutôt le courage d'écouter votre cœur et de suivre votre intuition. » Je suis heureux de vous annoncer que le personnel et les professionnels dévoués de l'Ordre ont accueilli mes nouvelles orientations comme un défi à relever pour nous doter de nouvelles façons de remplir notre mandat de protection du public dans le respect de notre profession.

POUR M'ÉCRIRE :
PRESIDENT@ODQ.QC.CA

Le plus grand défi sera cependant de démontrer aux politiciens et aux bureaucrates que la science fondée sur des données probantes devrait être le fondement des lois dans le domaine de la santé. Les professionnels qui détiennent une formation universitaire sont les seuls qui disposent de la légitimité requise pour poser un diagnostic, établir un plan de traitement et veiller à la prestation des soins buccodentaires en vue de répondre aux besoins actuels et futurs des Québécois. L'avenir en matière de soins dentaires réside dans des traitements complexes destinés à un nombre croissant de patients atteints de problèmes de santé et appelés à travailler et à vivre plus longtemps. La meilleure façon de les protéger consiste à reconnaître que les actes réservés ne limitent pas l'accès aux soins, mais, bien au contraire, qu'ils permettent d'offrir aux Québécois les meilleurs services auxquels ils aspirent et auxquels ils ont droit.

Certes, il nous faut respecter tous les membres de l'équipe élargie du réseau de la santé qui apportent leur contribution dans le cadre de leur formation et de leur compétence. C'est essentiel. Toutefois, nul ne peut remplacer un dentiste pour poser un diagnostic ou élaborer un plan de traitement; c'est la protection du public qui est en cause. Les dentistes généralistes et spécialistes, titulaires d'un diplôme universitaire, ainsi que leurs collègues ayant suivi du perfectionnement et des formations plus poussés, collaborent au quotidien, de façon respectueuse, avec les autres membres de l'équipe dentaire, qu'il s'agisse de denturologistes, d'hygiénistes dentaires, d'assistantes ou de techniciens.

Nous pouvons toujours améliorer la prestation des soins en nous appuyant sur les plus récentes percées technologiques et sur la supervision au moyen de portails de communication en temps réel. Car, au fond, il n'y a pas de pénurie de personnel dans le domaine de la santé buccodentaire. Toutefois, dans les faits, les CLSC, les CHSLD et la plupart des centres hospitaliers ne sont pas équipés adéquatement pour offrir les services appropriés. Il existe actuellement un mythe selon lequel, en étendant la délégation des actes et en réduisant le champ de pratique exclusif des dentistes, on élargirait l'accès aux soins comme par miracle. Nous n'avons pas besoin de miroirs aux alouettes qui ne servent que le discours politique. Nous avons besoin d'un véritable modèle de prestation des soins qui met les besoins des patients au tout premier plan.

À l'heure actuelle, nos soins buccodentaires font l'envie de la plupart des pays du globe. Si seulement le gouvernement consultait sérieusement les seuls experts reconnus en santé buccodentaire que sont les dentistes, et s'il suivait leurs recommandations, nous pourrions améliorer la qualité des soins pour tous les Québécois dans l'immédiat et pour l'avenir.

En terminant, j'aimerais profiter de cette occasion pour souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une période des Fêtes sous le signe de la santé et du bonheur, en famille et entre amis. À une époque où les conflits se multiplient à travers le monde, il importe de prendre le temps d'apprécier ce que nous avons de plus cher. :)

Le président,

BARRY DOLMAN, DMD

Notre clientèle

Assurance de personnes

• Vie • Invalidité perte de revenu
• Invalidité frais de bureau • Médicaments
• Maladie complémentaire • Maladie grave

Assurance de dommages

• Automobile • Habitation • Responsabilité civile umbrella • Multirisque des cabinets de dentistes • Embarcations de plaisance

www.sogedent.qc.ca
514 282-1425

assurances@sogedent.qc.ca
1 800 361-3794

Sogedent Assurances inc.

Cabinet de services financiers

Une filiale de l'Association des **chirurgiens dentistes** du Québec

Bisphosphonates et ostéonécrose des maxillaires : énoncé de documentation

PREMIÈRE PARTIE : DOCUMENTATION COLLIGÉE EN RAPPORT AVEC LES BP ET L'ONM

Hubert R. LaBelle, DDS, LL. M., FAIDS, FADQ
Astrid Lauterbach, HD

Cet article paraîtra en deux parties. La première, publiée dans ce numéro, présente une documentation colligée en rapport avec les bisphosphonates (BP) et l'ostéonécrose des maxillaires (ONM). La deuxième partie, qui sera publiée dans un numéro ultérieur, évalue certains facteurs de risque prédisposant à l'ONM et souligne quelques recommandations émises tout récemment par le American Dental Association (ADA) quant à la prudence que les dentistes doivent exercer envers les BP.

RÉSUMÉ

Après une brève incursion historique dans le monde des allumettes, nous en venons aux pyrophosphates et, de là, à l'ostéonécrose des maxillaires.

Nous passons ensuite à une molécule appelée bisphosphonate, laquelle s'est révélée d'une grande efficacité antiostéoclastique et est d'usage courant pour contrer l'ostéoporose et certaines situations de nature oncologique.

Nous décrivons ici le mode d'action des bisphosphonates (BP) et l'ostéonécrose des maxillaires (ONM).

SUMMARY

A brief excursion into the world of match manufacturing reveals the similarities between pyrophosphonate and bisphosphonate molecules.

The latter has great anti-osteoclastic effectiveness, making it very useful in fighting osteoporosis and in some oncological treatments.

We aim to show the mode of action of the bisphosphonates and summarily describe osteonecrosis of the jaw.

MOTS CLÉS
KEYWORDS

Bisphosphonate
Ostéonécrose des maxillaires
Ostéoblastes
Ostéoclastes
Apoptose
Maxillaire
Mandibule

ABRÉVIATIONS – ABBREVIATIONS

ADA	American Dental Association
BP	Bisphosphonate
CSM	Cellules souches mésenchymateuses
NICO	Neuralgia Indicator Cavitational Osteonecrosis
ONM	Ostéonécrose des maxillaires

PREMIÈRE PARTIE

Documentation colligée en rapport avec les BP et l'ONM

Introduction et généralités

Une multitude de patients nous rapportent faire usage de bisphosphonates sous les noms commerciaux Fosamax (2e génération) et Actonel (3e génération), pour ne citer que les plus fréquents. Le plus souvent, ceux-ci sont prescrits *per os* pour contrer les effets de l'ostéoporose postménopausique. L'usage à long terme des BP a révélé la possibilité d'une importante complication en ce qui a trait à l'ostéonécrose des maxillaires.

Les BP sont utilisés dans l'ostéoporose depuis plus de vingt ans par suite de leur effet inhibiteur sur les ostéoclastes résorbant l'os, ainsi que pour contrer d'autres maladies métaboliques du calcium et de l'os (maladie de Paget, métastases squelettiques).

Qu'en est-il de l'historique de l'ONM?

Déjà au XIIe siècle, l'Arabe Bechil, suivi au XVIIe siècle par l'Allemand Brand, connaissait le phosphore (du grec *phos* qui signifie lumière et *phoros* qui signifie porte). Cet élément de la croûte terrestre se présente sous trois formes différentes : le phosphore blanc, rouge et noir. Le blanc est toxique tandis que les deux autres ne le sont pas. En 1831, le médecin français Charles Sauria (1812-1895) invente l'allumette à friction. À cette époque, on découvre qu'en ajoutant du phosphore blanc sur la tête d'une allumette, l'ignition se fait plus facilement *(strike anywhere)*. L'année suivante commence à Vienne la fabrication industrielle des allumettes sous l'initiative de l'Allemand Kammerer. Le premier cas d'ONM est rapporté en 1839. Déjà à la fin du XIXe siècle, on décrivait cette nécrose phosphorée des maxillaires chez les ouvriers qui manipulaient du phosphore blanc dans les manufactures d'allumettes[1].

Cette maladie a été connue sous l'appellation « phossy jaw », chez les anglophones, et « kieferphosphornekrose », chez les Allemands. C'est l'époque de la révolution industrielle.

Cette industrie devient très profitable, et les travailleurs à bas salaire s'affairent de 10 à 15 heures par jour tout en respirant des vapeurs de phosphore, lesquelles sont métabolisées par l'organisme pour former de puissants N-bisphosphonates (N-BP). Aujourd'hui, les N-BP oraux ou intraveineux, comme les vapeurs de phosphore l'étaient, sont absorbés par les ostéoclastes, ceci ayant pour effet de réduire ou de modifier le remodelage osseux.

L'os alvéolaire des maxillaires offre un remodelage plus rapide que les os longs. Il est donc une meilleure cible pour la toxicité des BP.

Par suite d'une réglementation grâce à laquelle le phosphore rouge a remplacé le phosphore blanc, cette situation désastreuse a été corrigée. Dans une situation similaire, vers 1917, l'ingestion et l'absorption de radium chez les peintres de cadrans lumineux ont eu des effets néfastes, provoquant des ONM accompagnées d'hémorragies gingivales et de douleurs dentaires et aux maxillaires, pour aboutir à des tumeurs du maxillaire inférieur (ostéosarcomes).

Le terme en usage était « radium jaw ». Une poursuite en justice intentée par les ouvrières de ce domaine, surnommées « radium girls », est inscrite dans les annales judiciaires contre la United States Radium Corporation[2].

De retour à l'industrie des allumettes, voici une description faite par le Odontologic Museum du Royal College of Surgeons de Londres, en Angleterre.

> *The patient was a 35-year-old matchmaker who presented with external swelling and in a debilitated state from inability to take solid food. Extending from ear to ear along the line of the jaw was a chain of ulcerated openings, from which there was profuse discharge and through any of which a probe could reach dead bone. Inside the mouth, the toothless alveolar process was seen bared of soft parts in its whole extent, the bone being rough and brownish-black. The gum gaped widely away from the dead jaw and had receded so as to leave it above the natural level of that bone; a probe could be passed easily either in front or behind the bone toward the sinuses of the neck. Under chloroform, the jaw was removed by dividing it at the symphysis and dragging the two halves out separately*[3].

Plus près de nous, en 2003, Robert Marx est le premier à décrire cette maladie[4]. Malgré une médecine d'avant-garde du 21e siècle, et certes pour des raisons plus nobles et plus humanitaires, l'ONM revient nous hanter. En effet, des médicaments à base de bisphosphonate, administrés par voie intraveineuse ou orale, ont été impliqués comme facteurs de risque dans l'exposition d'os nécrotique au niveau des maxillaires.

Dernièrement, l'incidence des ONM, plus marquée en raison de l'utilisation à fortes doses des BP dans le traitement du cancer, a éveillé toute l'attention du dentiste, bien qu'il soit beaucoup plus sujet à traiter des patients médicamentés aux BP à des doses plus faibles, qui présentent moins de risques. Cependant, une incertitude persiste[5].

Plusieurs études ont donc été entreprises, notamment en Australie, par le *New England Journal of Medicine*, par l'Osteoporosis Center et par la Creighton University.

Soulignons que déjà en 2005 et en 2006, le Dr Denis Forest sonnait l'alerte dans le *Journal de l'Ordre des dentistes du Québec*[6].

Cycle de l'ostéoclasie normale

Puisque les entités ostéoblastes/ostéoclastes joueront un rôle majeur dans cet article, nous présentons en préambule le tableau ci-après, qui établit leur cheminement à l'intérieur du cycle de l'ostéoclasie normale[7].

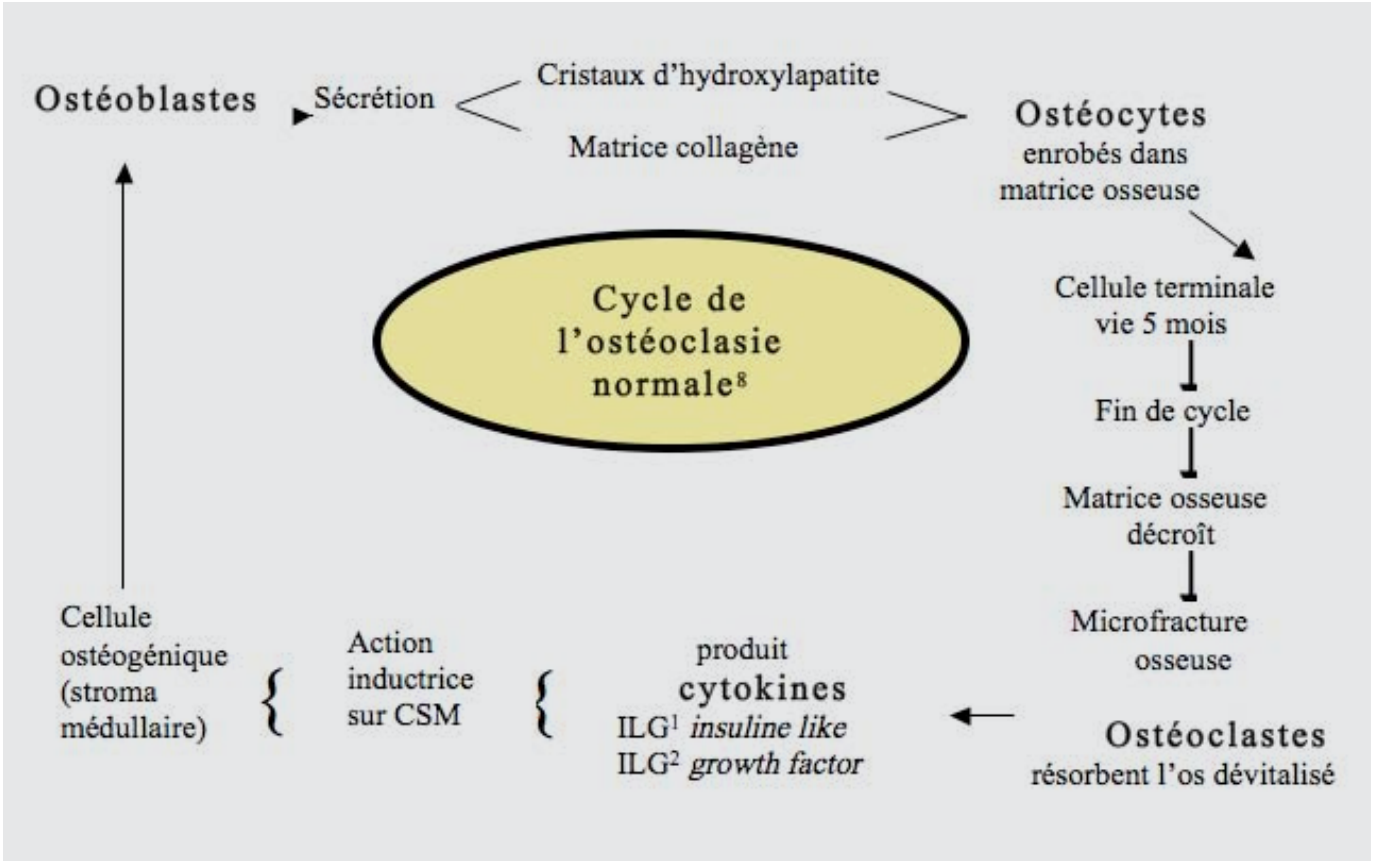

Les bisphosphonates et leur mode d'action

Les BP sont des analogues synthétiques du pyrophosphate dérivant de l'acide pyrophosphorique ($H_4P_2O_7$)[9]. L'oxygène est remplacé par un carbone. Ce sont des dérivés de synthèse de type P-C-P (phosphore-carbone-phosphore) non présents dans l'organisme.

Sans entrer dans tous les détails de leur structure, mentionnons les alkylbisphosphonates et les aminobisphosphonates. Ces derniers inhibent les précurseurs des ostéoclastes tandis que les premiers agissent sur les ostéoclastes matures. Les alkyl BP sont métabolisés dans les cellules et agissent sur le métabolisme cellulaire jusqu'à l'apoptose des ostéoclastes, en raccourcissant leur durée de vie.

On a aussi tendance à établir deux classes de BP, ceux ne contenant pas d'azote et ceux contenant de l'azote, qu'on identifiera par N-BP[10].

ANALOGIE DE LA STRUCTURE DES PYROPHOSPHATES ET DE CELLE DES BISPHOSPHONATES

LA MOLÉCULE

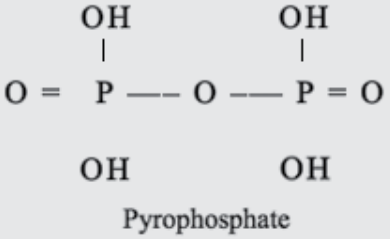

Pyrophosphate

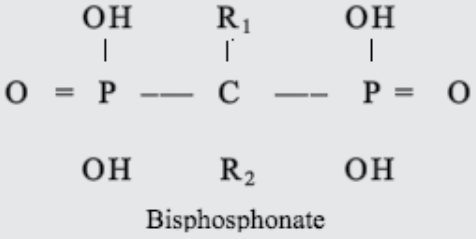

Bisphosphonate

La chaîne latérale R_1 des premières générations de BP est soit un atome d'hydrogène (H) ou un atome de chlore (Cl). Dans les BP les plus récents, R_1 est un groupement hydroxyle (-OH) qui, en chélatant le calcium, permet d'augmenter l'affinité pour le minéral osseux. La présence d'un radical OH sur l'axe P-C-P augmente l'affinité des BP pour l'hydroxylapatite.

La chaîne latérale R_2 est celle qui est responsable des propriétés pharmacologiques; elle détermine le pouvoir antirésorptif des BP au site osseux et donne l'activité antiostéoclastique (méthyle CH3). Des modifications de cette chaîne ont ainsi permis d'augmenter l'activité antiostéoclastique des BP et conduit à l'élaboration de **trois générations de BP.** En ajoutant un atome d'azote N à ce groupe R_2, on obtient les aminobisphosphonates.

GÉNÉRATION ET PUISSANCE RELATIVE DES BP

STRUCTURE MOLÉCULAIRE ET PUISSANCE DES BP COMMERCIALISÉS[11]

DCI	NOM COMMERCIAL	VOIE D'ADMINISTRATION	R1	R2	PUISSANCE
BISPHOSPHONATES 1re GÉNÉRATION : SANS FONCTION AMINE					
Etidronate	DIDRONEL®	Orale	OH	CH3	1
Clodronate	CLASTOBAN® LYTOS®	Orale, IV Orale	Cl	Cl	10
Tiludronate	SKELID®	Orale	H	S-Cl	10
AMINOBISPHOSPHONATES 2e GÉNÉRATION					
Pamidronate	AREDIA®	IV	OH	CH2-CH2-NH2	100
Alendronate	FOSAMAX® FOSAVANCE®	Orale Orale	OH	CH2-CH2-CH2-NH2	1 000
AMINOBISPHOSPHONATES 3e GÉNÉRATION					
Risédronate	ACTONEL®	Orale	OH	CH-N	5 000
Ibandronate	BONDRONAT® BONIVA®	IV Orale, IV	OH	CH2-CH2-N-C5H11	10 000
Zolédronate	ZOMETA® ACLASTA®	IV 1 inj./mois IV 1 inj./an	OH	CH2-N N	20 000

Le mode d'action des amino-BP ou N-BP est plus complexe, car il dépend de la dose utilisée. Les N-BP agissent par inhibition de l'enzyme clé de l'acide mévalonique en inhibant la prolifération, la différentiation et la migration des précurseurs des ostéoclastes.

En clinique, l'usage le plus fréquent rencontré et indiqué dans les traitements de l'ostéoporose postménopausique a trait aux N-BP.

Plusieurs études ont confirmé leur efficacité pour contrer l'incidence des fractures vertébrales par suite de la modification de la microarchitecture de l'os trabéculaire.

Les BP adhèrent à l'hydroxylapatite lors du remodelage osseux et sont absorbés par les ostéoclastes dont ils inhibent l'action. On leur attribue en plus des propriétés anti-inflammatoires et un effet anti-tumoral[12]. Les amino BP ont un effet direct sur l'ostéoclaste, induisant son apoptose par inhibition du cycle mévalonate. Bien que certains auteurs doutent de l'activation des ostéoblastes pour la formation d'os normal, les BP pourraient provoquer une augmentation de la minéralisation osseuse. Cette augmentation laisse croire que le couplage entre ostéoclastes et ostéoblastes est possiblement perturbé.

Quand un BP est lié à l'os minéral, les ostéoclastes résorbent à la fois l'os et le BP. Au cours de la formation de l'os, le BP, étant à la surface de l'os, persiste jusqu'à la fin de la résorption par les ostéoclastes. Ceci expliquerait que l'inhibition de la résorption osseuse se poursuit même après que le traitement par BP est interrompu.

Il faut préciser qu'on a aussi recours aux BP, mais à des degrés divers et très souvent en les administrant par voie parentérale à fortes doses et pour des durées prolongées, dans des cas de pathologies squelettiques oncologiques (myélomes ou cancers du sein métastasiques).

La pathogénie, à ce jour, n'est pas très bien comprise, compte tenu de la localisation de cette nécrose : les BP pourraient modifier la vascularisation osseuse par diminution du débit artériel et par augmentation de la pression veineuse intraosseuse, créant une hypoxie.

Les maxillaires sont des os à haut remodelage, soumis à des contraintes mécaniques importantes. Dans le tissu osseux sain, il y a un équilibre entre résorption et construction osseuse, et entre l'action des ostéoclastes et des ostéoblastes, ce qui est nommé le remodelage osseux. Un déficit en faveur de la résorption mène à l'ostéoporose. Le remodelage osseux dépend donc du couplage entre ostéoblastes et ostéoclastes. Si le remodelage est très diminué, il n'a plus la faculté de répondre à des contraintes mécaniques. Le mécanisme de réparation est plus lent et l'augmentation de microfractures pourrait conduire à l'ostéonécrose.

Par suite de leur effet angiogénique, les BP provoqueraient des lésions ischémiques dans les os des maxillaires. De plus, l'os des maxillaires est aussi en contact avec un milieu septique. Ce remodelage diminué favoriserait la nécrose. Un des agents en cause serait l'*actinomyces*. On voit donc que les BP ont une activité bien spécifique qui modifie et retarde l'activité ostéoclastique.

Effets indésirables à prévenir

Les BP ont été approuvés au Canada en 1995. Quelques années plus tard, on relevait certains effets gastro-intestinaux. En parcourant les recommandations du Bureau de la surveillance des médicaments, nous verrons à nous familiariser avec les BP.

Quelques recommandations étaient entre autres énoncées pour éviter les risques d'irritation de l'œsophage (œsophagite) quant au mode d'emploi.

1- Prendre le comprimé avec un grand verre d'eau (200 à 250 ml) peu minéralisée (Ca et Mg réduisent sa biodisponibilité) 30 minutes avant la prise de tout aliment au début de la journée ou deux heures avant ou après un repas, si pris au cours de la journée.
2- Le patient doit demeurer debout ou assis pendant au moins 30 minutes après avoir pris le comprimé et après son premier repas de la journée, pour éviter des troubles œsophagiens.
3- Être atteint de troubles de l'œsophage (retardant la vidange) et ne pas pouvoir rester debout ou assis pendant 30 minutes font partie des contre-indications.
4- Interrompre la médication, si difficulté avec la déglutition, douleur rétrosternale ou sensation de brûlure, puis consulter son médecin[13].
5- Contre-indications en cas d'insuffisance rénale aiguë sévère, hypocalcémie, grossesse et allaitement.

Effets indésirables transitoires[14]

Ces effets sont banals et régressent dans les 48 heures après l'administration.

- Syndrome pseudogrippal avec hausse de la température, frissons, sensation de fatigue, arthralgies et myalgies.
- Manifestations digestives : nausées, vomissements, diarrhées, douleurs abdominales, œsophagite, ulcérations buccales, parfois ulcères d'estomac et sécheresse buccale.
- Formule sanguine perturbée : anémies, thrombocytopénies, leucopénies, pancytomies.

- Effets neurologiques : céphalées, vertiges, hypoesthésie ou hyperesthésie, dysgueusies.
- Des manifestations oculaires de type uvéite ou conjonctivite peuvent survenir.

Ostéonécrose

L'ONM (appelée familièrement l'ostéonécrose phosphorée) se présente sous forme d'une exposition osseuse apparaissant de manière spontanée ou après un acte dentaire lorsque, suivant une ablation dentaire, il y a retard de cicatrisation de l'alvéole. L'exposition osseuse évolue vers une augmentation. La douleur est variable et, parfois, on note une tuméfaction localisée et un écoulement purulent[15].

Description clinique

Les nécroses maxillaires pourraient se décrire comme des lésions buccales avec mise à nu d'os de couleur jaunâtre-blanchâtre au niveau des maxillaires ou du palais dur. Il n'y a aucune tendance à la cicatrisation secondaire après 6 à 8 semaines; à la périphérie, on retrouve des ulcérations et des œdèmes des tissus mous. L'os à nu est indolore ou le patient se plaint de fortes douleurs à la mâchoire, accompagnées d'une infection des tissus mous[16].

Comme il a été dit précédemment, l'ONM peut être asymptomatique pendant des semaines ou des mois. Elle est identifiée par une exposition d'os dans la cavité buccale. Les sites devenant infectés secondairement, les lésions deviennent symptomatiques. Les symptômes sont de la douleur, de l'enflure, de l'inflammation, la mobilité de dents stables auparavant, du drainage. Certains patients peuvent présenter des symptômes atypiques, tels qu'un engourdissement, de la dysesthésie ou un changement inattendu au niveau des muqueuses ou du parodonte.

L'ostéonécrose affecte le plus fréquemment les hanches, les genoux et les maxillaires. Il va de soi que nous nous limiterons aux maxillaires, un domaine qui touche de près le domaine médico-dentaire.

L'ONM est une maladie sévère de l'os qui affecte les maxillaires, mais plus fréquemment la mandibule. Les lésions osseuses et la nécrose sont le résultat d'une réduction de l'apport sanguin local (ischémie)[17]. Cette affection se situe dans la catégorie des nécroses ischémiques ou avasculaires.

L'ONM peut ressembler :

- à un abcès dentaire;
- à un ulcère sous une prothèse dentaire.

Au stade initial, la radiographie est normale; à un stade plus avancé, il y a des zones hypodenses à bords irréguliers qui peuvent se révéler être des séquestres osseux. Soulignons dès le départ que 95 % des ONM surviennent secondairement à un traitement prolongé par BP intraveineux à hautes doses, selon Woo et collab.[18]

Les diagnostics différentiels ci-après peuvent être soulignés :

- Ostéoradionécrose
- Parodontopathologie (Guna)
- Ostéomyélite
- Alvéolite
- Pathologie périapicale
- Trauma d'origine prothétique
- Sinusite
- Tumeur osseuse

Névralgie faciale sévère : NICO

La douleur peut être sévère si les dents ou le trijumeau sont en cause. Parfois, il n'y a aucune douleur. Une névralgie faciale sévère qui se manifeste pourra être diagnostiquée par NICO (Neuralgia Indicator Cavitational Osteonecrosis), névralgie incitée par ostéonécrose cavitaire. L'os ayant subi un déficit vasculaire développe une moelle fibreuse, résultant parfois en un espace vide (ostéocavitation) typique de l'ostéonécrose. Aussi, la diminution de l'apport sanguin peut contribuer à la formation de caillots de sang dans l'os spongieux.

L'ostéonécrose favorise une croissance bactérienne dans la moelle osseuse. La haute fréquence des infections dentaires et parodontales présente un risque particulier pour l'ONM. Les mêmes microorganismes identifiés dans les parodontites et les dents dépulpées se retrouvent dans les lésions d'ONM à l'état chronique.

Ostéonécrose de la mâchoire[19]

Les lésions osseuses et la nécrose surviennent à la suite d'une réduction de l'apport sanguin local (ischémie) = nécrose ischémique ou ostéonécrose avasculaire.

Nécrose zone molaire[20]

Exposition de l'os après 6 à 8 semaines. Aspect blanchâtre, séquestres, inflammation gingivale séropurulente. Incidence mandibulaire 66 %, maxillaire 26 %.

Exposition osseuse nécrotique[21]

Un patient âgé de 81 ans souffre d'un adénocarcinome de la prostate diagnostiqué en 1995, compliqué de multiples métastases osseuses et fractures pathologiques du bassin. Du zolédronate (zométa® 4 mg) est administré mensuellement depuis août 2002. Le patient est hospitalisé deux ans plus tard après apparition d'une fistule cutanée mandibulaire gauche avec écoulement purulent. Des lésions ostéocondensantes conduisent à une biopsie qui ne révèle aucune cellule maligne. Une ostéonécrose est alors diagnostiquée et le zolédronate stoppé. Une séquestrectomie est effectuée sous amoxilline.

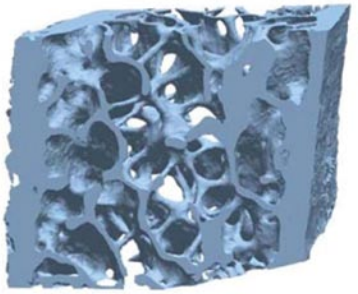

Os sain[22]

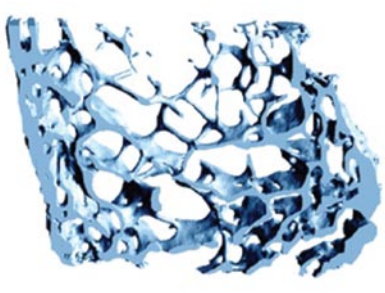

Os ostéoporotique[23]

Indications

Les BP sont des molécules qui sont indiquées dans le traitement de l'ostéoporose et de certaines métastases osseuses. Ces molécules simulent la molécule de pyrophosphate qui se trouve dans l'os, mais à la différence de celle-ci, elles sont difficilement résorbées par les ostéoclastes.

Elles sont utilisées pour contrecarrer une résorption osseuse excessive menant à des hypercalcémies ou à des atteintes osseuses susceptibles de générer douleur ou fracture.

Hypercalcémie maligne

Au chapitre des **hypercalcémies** malignes, on rencontre une ostéolyse excessive et une insuffisance de l'excrétion rénale. Les BP agiront sur la composante osseuse inhibant son catabolisme. C'est une complication très fréquente des affections malignes, telles que le cancer du poumon et du sein, ou les atteintes hématologiques. Comme autre indication des BP, l'ostéolyse d'origine tumorale (cancer primitif de l'os ou métastase généralisée) contribue à la libération de facteurs activant les ostéoclastes.

Maladie de Paget

Enfin, les BP sont aussi utilisés dans la maladie de Paget, qui se manifeste par un remaniement anarchique du tissu osseux.

Ostéoporose postménopausique ou cortisonique

Cependant, c'est surtout en rapport avec des patientes **ostéoporotiques postménopausées** que le dentiste sera appelé à traiter. Les BP ont un effet bénéfique sur l'**ostéoporose postménopausique ou cortisonique**. Ils contribuent à augmenter la densité minérale osseuse et diminuent aussi les risques de fracture.

Les BP les plus utilisés dans de tels cas sont l'alendronate ou le risédronate, de manière continue ou espacée, par exemple une prise par semaine.

Comme nous l'avons vu précédemment, leur biodisponibilité étant faible, un suivi rigoureux est nécessaire lors de la prise[24].

PRINCIPAUX PRODUITS UTILISÉS ET POSOLOGIE[25]

DCI	NOM	VOIE D'ADMINISTRATION	POSOLOGIE USUELLE	INDICATIONS
		LES BP DE 1re GÉNÉRATION (NON AZOTÉS)		
Clodronate	Clastoban®	Voie orale Voie injectable	1 600 mg / j 2 400-3 200 mg / j	Cancérologie
Etidronate	Didronel®	Voie orale	400 mg / j pendant 14 j / mois	Ostéoporose Paget Hypercalcémie
Tiludronate	Skelid®	Voie orale	400 mg / j	Paget
		LES AMINO-BP DE 2e ET DE 3e GÉNÉRATION		
Pamidronate	Arédia® Ostépam®	Voie injectable	15-90 mg / mois	Cancérologie Paget
Alendronate	Fosamax® Fosavance® Adrovance®	Voie orale	10 mg / j 70 mg / semaine	Ostéoporose
Risédronate	Actonel®	Voie orale	5 mg / j 35 mg / semaine	Ostéoporose
Zolédronate	Zométa®	Voie injectable	4 mg / mois	Cancérologie
Ibandronate	Bonviva®	Voie orale	150 mg / mois	Ostéoporose

En raison de certains effets indésirables plausibles, tels que l'ONM, il est hautement suggéré d'effectuer les soins dentaires avant l'administration des BP.

BIBLIOGRAPHIE

1- Carrel, J. P. et collab. Phosphore et bisphosphonates : ou quand on oublie les leçons du passé! *Med Buccale Chir Buccale,* vol. 12, nº 1 2006, p. 8.

2- United States Radium Company (Famous radium girls law suit), 1926.

3- Slim, L. The return of the dreaded 'Phossy Jaw'. *RDH magazine*, juillet 2009.

4- Marx, R. E. Uncovering the cause of 'Phossy Jaw'. *Journal of Oral Maxillo Facial Surgery*, 2356-2361.

5- « Ostéonécrose du maxillaire », http://fr.wikipedia.org/wiki/ost%C3%A9on%c3%A9crose_du_maxillaire, page 3.

6- Forest, D. Les bisphosphonates et l'ostéonécrose des maxillaires. *JODQ*, vol. 42, p. 202, 2005 et vol. 43, p. 317, 2006.

7- Osteoclasia - The absorption and destruction of bone tissue, *Dorland's Medical Dictionary*, 25th edition.

8- Chawket, M. Une nouvelle entité clinique : l'ostéonécrose maxillaire induite par les bisphosphonates. *Le chirurgien-dentiste de France « Pathologie formation continue »*, U California, LA, USA, nº 1283-1284, p. 24.

9- Robertson, A. Ostéonécrose maxillaire due aux bisphosphonates. *Forum Médical Suisse*, 2007; 7 : 408-412.
www.medicalforum.ch/pdf/pdf_f/2007/2007_18/2007_18_240.PDF

10- Précité 5, p. 6.

11- Chauzy, M. *Les bisphosphonates et l'implantologie*. Mémoire de maîtrise présenté et soutenu le 30 sept. 2008, Bordeaux II, directeur de mémoire : Dr Michael Halberstam.

12- Précité 1, p. 11.

13- McDonald, L. Bureau de surveillance des médicaments, BSP.
http://www.pharmacorama.com/rubriques/output/anion3_1php, p. 3.

14- Précité 1, p. 12, et Vidal. *Recommandations et pratique*, 2e édition, 2007, p. 884.

15- Junod, A. F. et collab. Ostéonécrose des maxillaires et bisphosphonates. *Revue médicale suisse*, sujet pharmacologie, nº 3039.

16- *Ibidem*.

17- Précité 5, p. 2.

18- Woo, S. et collab. Bisphosphonates and osteoporosis of the jaws. *Ann Internal Med*, 2006; 144 (10) : 753-61.

19- Précité 5, p. 1, photo.

20- Photo, www.dentalespace.com/dentiste/formation/304-patients-sous-bisphosphonates-quelles-precautions-prendre.htm.

21- Précité 15, photo.

22- Précité 20, photo.

23- *Ibidem*.

24- Précité 1, p. 12.

25- Précité 20.

CME

Centre de Micro Endodontie

Spécialiste en traitement de canal

Dr. Bassel Kano, DMD, CAGS, FRCD(C)
Endodontiste depuis 2004

Micro Endodontie

chirurgicale et non-chirurgicale

Diagnostic de douleurs
orofaciales et traitement
d'infections odontogéniques

Souci d'excellence et de qualité

Au coeur de Montréal.
Directement relié aux trains,
métro et autobus de banlieue.

*Métro McGill ou Bonaventure

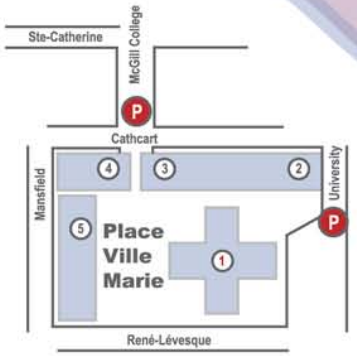

Centre de Micro Endodontie

1 Place Ville Marie Suite 1521
Montréal, Qc. H3B 2B5
T 514.673.1111

LE Dr BARRY DOLMAN ÉLU À LA PRÉSIDENCE DE L'ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC

Les dentistes du Québec ont élu au suffrage universel le Dr Barry Dolman à la présidence de leur ordre professionnel.

Le dépouillement du scrutin a eu lieu le 3 novembre 2011 au siège social de l'Ordre des dentistes du Québec en présence des Drs Jean-Guy Vallée, Daniel Montminy et Nancy Lalancette, scrutateurs.

Le Dr Barry Dolman est entré officiellement en fonction le 4 novembre 2011 pour un mandat de quatre ans. Il succède à la Dre Diane Legault, qui a occupé le poste de présidente de l'Ordre des dentistes du Québec de 2006 à 2011.

RÉSULTATS

Près de 3 000 dentistes se sont prévalus de leur droit de vote sur un total de 4 709 membres inscrits au tableau de l'Ordre en date du 16 septembre 2011. Soulignons que le Dr Dolman a récolté les deux tiers des voix dans la grande majorité des régions du Québec.

NOMBRE DE BULLETINS VALIDES DÉPOSÉS POUR LE Dr BARRY DOLMAN :	**1 894**
NOMBRE DE BULLETINS VALIDES DÉPOSÉS POUR LA Dre DIANE LEGAULT :	**932**

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le 4 novembre dernier, les administrateurs du conseil d'administration de l'Ordre ont élu les membres qui formeront le comité exécutif en 2012.

Dans l'ordre habituel, à l'avant :
Me Caroline Daoust, directrice générale et secrétaire,
Dr Barry Dolman, président, Dre Josée Bellefleur;
à l'arrière : Dr Peter White, Dr Gilles E. Lefebvre,
vice-président, et M. Pierre Delisle,
administrateur nommé par l'Office
des professions du Québec.

Nos meilleurs souhaits

Le président, les membres du conseil d'administration et tout le personnel de l'Ordre vous transmettent leurs meilleurs vœux à l'occasion des Fêtes. Que l'année à venir vous apporte, à vous et à vos proches, santé, bonheur et prospérité! Joyeuses Fêtes!

Veuillez prendre note qu'en raison du congé des Fêtes, les bureaux de l'Ordre seront fermés du 26 décembre au 2 janvier inclusivement.

EXERCICE DE LA PROFESSION DE DENTISTE EN SOCIÉTÉ
AVIS AUX RÉPONDANTS

DÉCLARATION ANNUELLE 2012 ET INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE

Avis est donné aux répondants des sociétés autorisées qu'à défaut d'avoir produit la déclaration annuelle de mise à jour prévue à l'article 6 (1°) du Règlement sur l'exercice de la profession de dentiste en société et acquitté les frais de 100 $, la réinscription au tableau de l'Ordre des dentistes du Québec des membres actionnaires/associés de ces sociétés pourrait être compromise.

En effet, l'Ordre tient à rappeler à tous les répondants de sociétés autorisées que l'article 46 (2.1°) et (5°) du Code des professions prévoit que tout membre de l'Ordre doit, pour être réinscrit au tableau, remplir les formalités prescrites par le conseil d'administration et verser les sommes dont il est redevable à l'Ordre dans le cadre d'une activité liée au contrôle de la profession, dont l'exercice de la profession en société. Le tout doit être fait dans le délai fixé au Règlement, soit avant le 31 mars 2012.

Sont exemptées d'une telle déclaration annuelle pour l'année 2012, par résolution du conseil d'administration, les sociétés dont la date de début d'exercice de la profession se situera entre le 1er janvier et le 31 mars 2012.

Les formulaires d'attestation d'absence de changement et de déclaration annuelle avec modification(s) sont disponibles sur le site Web de l'Ordre, au www.odq.qc.ca, sous Profession – Exercice en société.

DÉCLARATION MODIFICATIVE ET AVIS DE FIN D'EXERCICE EN SOCIÉTÉ

L'article 6 (2°) du Règlement oblige aussi à aviser l'Ordre sans délai de toute modification aux informations ayant pour effet d'affecter le respect des conditions de détention des actions prévues à l'article 3 ou de la garantie contre la responsabilité de la société prévue à la section III.

L'Ordre requiert également qu'un avis lui soit transmis lors d'un changement de répondant, d'une vente de toutes les actions/parts d'une société autorisée ou de toute autre transaction qui met fin à l'exercice de la société (ex. : fusion) ou libère le répondant de sa responsabilité envers l'ensemble des membres qui y exercent et envers l'Ordre. Il appartient à ce répondant d'informer l'Ordre sans délai et de lui transmettre tout document attestant des changements.

Les formulaires de déclaration modificative et d'avis de fin d'exercice en société sont disponibles sur le site Web de l'Ordre, au www.odq.qc.ca, sous Profession – Exercice en société.

L'ORDRE ADOPTE LE CODE QR

Le code QR (abréviation de l'anglais *Quick Response*) est un type de code constitué de modules noirs disposés dans un carré blanc qui peut être décodé rapidement. Il est destiné à être lu par un appareil intelligent et a l'avantage de stocker beaucoup d'information. Un code QR peut notamment contenir une adresse Web, un hyperlien ou du texte. Il est à noter, toutefois, que votre appareil doit être équipé de l'application permettant la lecture de codes QR.

Vous constaterez dans ce numéro que le *Journal de l'Ordre* et les Journées dentaires internationales se sont dotés d'un code QR. À la lecture de ces codes, vous pourrez à la fois consulter le numéro intégral du *Journal* ou encore avoir accès à des renseignements concernant le congrès 2012.

PARTICIPEZ À LA DEUXIÈME EXPOSITION

Dentiste et Artiste

La première exposition Dentiste et artiste réalisée en 2011 ayant suscité un vif intérêt parmi les visiteurs et la profession, l'Ordre des dentistes est heureux d'annoncer que cette activité sera de retour en 2012 pendant les Journées dentaires internationales du Québec, tenues en mai prochain.

Pour participer, vous n'avez qu'à faire parvenir, dans un premier temps, une photo des deux œuvres (peintures, aquarelles, illustrations, sculptures, photos) que vous aimeriez exposer à la direction des communications de l'Ordre, à l'adresse com@odq.qc.ca, avant le 31 janvier 2012.

Nous communiquerons ensuite avec vous pour vous donner plus de détails sur le déroulement de l'exposition. Au plaisir d'admirer vos œuvres!

PRIX DE L'ACADÉMIE DENTAIRE DU QUÉBEC 2011

Lors de la journée scientifique annuelle du Réseau de recherche en santé buccodentaire et osseuse (RSBO) tenue le 7 octobre dernier, l'Académie dentaire du Québec a remis un prix de 500 $ à M^me^ Neftaha Tazi, étudiante à l'Université Laval, pour l'excellence de la présentation par affiche de son projet de recherche sur le thème de l'écologie buccale et intitulée *Étude des interactions entre* candida albicans *et les matériaux de restaurations dentaires*.

M^me^ Neftaha Tazi et
D^r^ René St-Arnaud, directeur du RSBO.

FONDATION DE L'ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC

BOURSES ET SUBVENTIONS 2012

Les chercheurs et les étudiants sont invités à soumettre une demande pour obtenir une subvention de recherche ou une bourse d'études pour l'année 2012. Pour en savoir plus, consultez la section Fondation dans le menu L'Ordre au www.odq.qc.ca.

Date limite : **15 janvier 2012**.

Fondation de l'Ordre des dentistes du Québec

Réseau de recherche en santé buccodentaire et osseuse

MISE EN GARDE DE SANTÉ CANADA

Boehringer Ingelheim (Canada) et sanofi-aventis Canada, en collaboration avec Santé Canada, aimeraient mettre les professionnels de la santé en garde contre le risque d'erreurs médicamenteuses associé à la confusion entre le nom de marque de l'anticoagulant Pradax® (dabigatran etexilate) de Boehringer Ingelheim (Canada) et celui de l'antiplaquettaire Plavix® (bisulfate de clopidogrel) de sanofi-aventis Canada.

Depuis janvier 2011, cinq cas de confusion entre les noms de marque Pradax® et Plavix® ont été signalés. La prise de Pradax® au lieu de Plavix®, et vice-versa, peut causer des problèmes de santé graves, notamment un risque plus élevé de saignement, d'accident vasculaire cérébral, d'embolie systémique et de thromboembolie veineuse.

Santé Canada recommande aux professionnels de la santé d'indiquer également le nom générique dabigatran, lorsqu'ils font référence à Pradax®, ou le nom générique clopidogrel, lorsqu'ils font référence à Plavix®.

HEALTH CANADA WARNING

Boehringer Ingelheim (Canada) and sanofi-aventis Canada, in consultation with Health Canada, would like to alert health professionals to the risk of medication errors associated with confusion between the names of two prescription drugs: the anticoagulant Pradax® (dabigatran etexilate) from Boehringer Ingelheim (Canada) Ltd. and the antiplatelet drug Plavix® (clopidogrel bisulfate) from sanofi-aventis Canada Inc.

Since January 2011, there have been five cases involving drug name mix-ups. Receiving Pradax® instead of Plavix® or vice versa may result in patient harm, including increased risk of bleeding, stroke, heart attack or blood clots.

Health Canada recommends that health professionals also specify the generic name dabigatran when referring to Pradax®, and the generic name clopidogrel when referring to Plavix®.

Santé Dentaire
Claude Laflamme

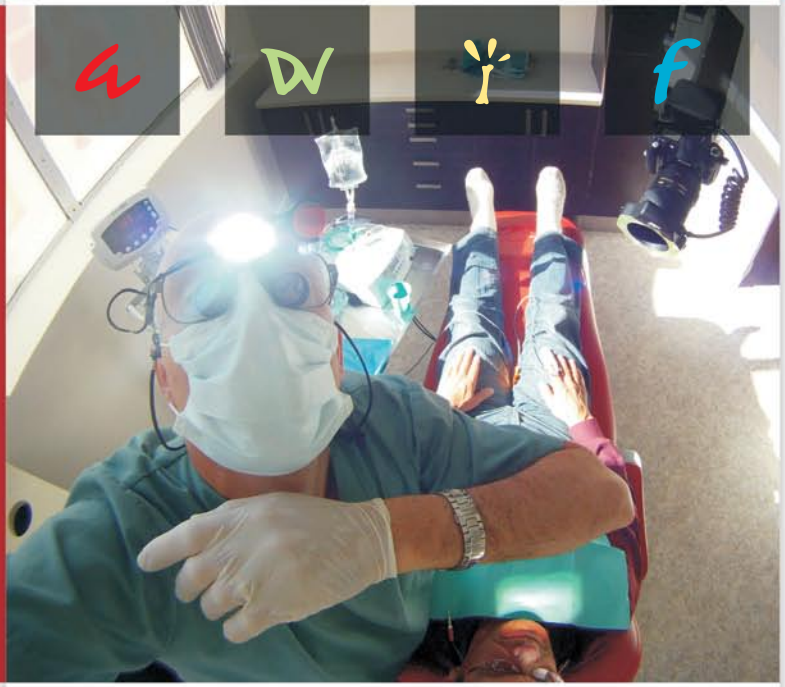

Dr Claude Laflamme DMD, MSc,
Dentiste généraliste,
pratique limitée à la parodontie

Au cœur de la Mauricie...
Centre-ville de Trois-Rivières

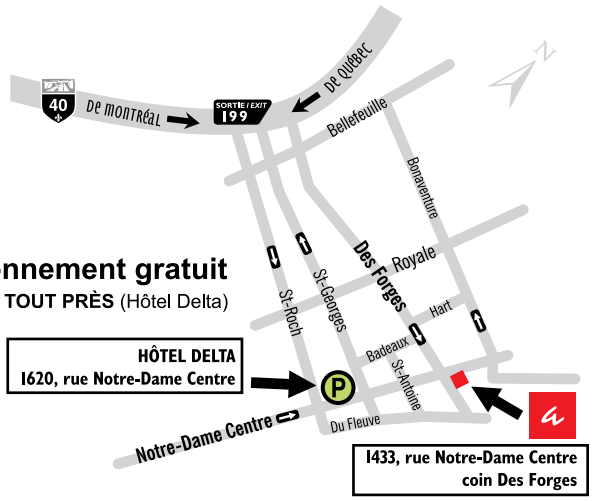

Stationnement gratuit
DISPONIBLE TOUT PRÈS (Hôtel Delta)

819 375-2227 **1 855 375-2227**

1433, rue Notre-Dame Centre, Trois-Rivières (Québec) G9A 4X1

www.santedentairecl.com

NOUVEAUX PERMIS

DÉLIVRÉS AU COURS DE LA PÉRIODE
DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2011

Dre Sara Behmanesh

Dre Aimee Brennan Dawson

Dr Tommy Zhi Ming Cheung

Dre Karine El Feghali

Dre Rebecca Elliott Reeves

Dre Amal Idrissi Janati

Dr Ammar Mushantat

Dre Maysaa Sakr

Dre Marie Turcotte

AVIS DE DÉCÈS

Dr Robert Guy

Dr Pierre Brisson

Dr Jacques Denis

AVIS DE LIMITATION PROVISOIRE IMMÉDIATE DU DROIT D'EXERCICE

PRENEZ AVIS que le 30 août 2011, le conseil de discipline de l'Ordre des dentistes du Québec a ordonné la limitation provisoire immédiate du droit d'exercice dans le domaine de la prosthodontie partielle fixe du Dr JEAN-PIERRE RABY, ayant son domicile professionnel au 173A, rue Brock, à Drummondville, et ce, jusqu'à décision finale sur la plainte disciplinaire portée contre lui.

Le Dr JEAN-PIERRE RABY est accusé d'avoir fait défaut, jusqu'à ce jour, de se soumettre à un stage de perfectionnement dans le domaine de la prothèse partielle fixe que lui a imposé le comité administratif de l'Ordre des dentistes du Québec le 11 avril 2008 et réitéré par le comité exécutif les 27 et 28 août 2009, tel qu'il appert de la plainte 14-11-01127 déposée au soutien de la requête en limitation provisoire, infraction qui est d'une nature telle que la protection du public exige cette limitation.

Le Dr JEAN-PIERRE RABY a reçu signification de cette ordonnance de limitation provisoire le 30 août 2011. L'ordonnance est devenue exécutoire dès cette date et demeurera en vigueur jusqu'à signification de la décision imposant la sanction ou rejetant la plainte, selon le cas, à moins que le conseil en décide autrement.

AVIS est donc donné que le droit d'exercice du Dr JEAN-PIERRE RABY est limité dans le domaine de la prosthodontie partielle fixe depuis le 30 août 2011.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 180 du Code des professions.

Me France Gauthier
Secrétaire du conseil de discipline

CERTIFICATS DE SPÉCIALISTE

DÉLIVRÉS AU COURS DE LA PÉRIODE
DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2011

Dre Margaret Monica Cielecki, endodontie

Dr Marc Geoffrey DuVal, chirurgie buccale et maxillo-faciale

Dre Jaime Greenspoon, dentisterie pédiatrique

Dre Rachele Luciano, endodontie

Dre Lyna Naseri, orthodontie

Dre Romina Perri, parodontie

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

PRENEZ AVIS que le Dr JEAN-PIERRE PARENT, ayant son domicile professionnel au 101-435, boulevard Sainte-Anne à Joliette, a plaidé coupable aux cinq (5) chefs d'accusation de la plainte 14-11-01131 lui reprochant d'avoir, au cours des années 2004 et 2005, procédé à des traitements majeurs de prosthodontie, et ce, sans avoir une connaissance suffisante des faits et contraires aux normes scientifiques généralement reconnues en médecine dentaire; d'avoir omis d'informer son patient d'une façon simple, objective et suffisante pour lui permettre de comprendre la nature et la portée du problème qui ressortait de son état; et d'avoir omis de consigner les informations requises dans le dossier dentaire.

Le 14 novembre 2011, le conseil de discipline de l'Ordre des dentistes du Québec a ordonné la limitation du droit d'exercice du Dr JEAN-PIERRE PARENT dans le domaine de la prosthodontie partielle fixe ou, amovible sur implant, laquelle limitation n'inclut pas les couronnes individuelles, ni la prosthodontie mineure lorsque l'occlusion ou la hauteur verticale ne sont pas modifiées.

Cette limitation imposée par le conseil de discipline étant exécutoire nonobstant appel, la limitation du droit d'exercice du Dr JEAN-PIERRE PARENT est en vigueur depuis le 15 novembre 2011, date à laquelle le Dr JEAN-PIERRE PARENT a reçu personnellement la signification de la décision.

AVIS est donc donné que le droit d'exercice du Dr JEAN-PIERRE PARENT est limité dans le domaine de la prosthodontie partielle fixe ou, amovible sur implant, laquelle limitation n'inclut pas les couronnes individuelles, ni la prosthodontie mineure lorsque l'occlusion ou la hauteur verticale ne sont pas modifiées, et ce, depuis le 15 novembre 2011.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 180 du Code des professions.

Me France Gauthier
Secrétaire du conseil de discipline

VIVE LA LIBERTÉ!

VALO®

SANS FIL

Toutes les caractéristiques primées de VALO et maintenant sans fil :

- Le faisceau collimaté de façon optimale procure une puissance constante et uniforme
- Photopolymérise TOUS les matériaux. Trois modes de polymérisation : normal, élevé et haute puissance
- Ne pèse que 6 onces – très légère et s'utilise avec aisance (aucune fatigue de la main)

Ultra-étroite

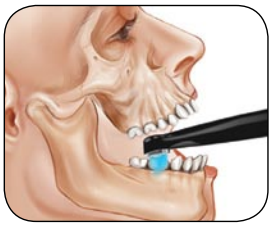

La tête peu encombrante et formant un angle de 5° permet à VALO de demeurer parallèle au site de restauration même sur les molaires arrière. Ceci assure une polymérisation plus profonde chaque fois.

Ultra-intelligente

Après 30 secondes d'inactivité, VALO passe au mode « pause » pour préserver les piles. Pleinement chargées, les piles de VALO dureront de 1 à 2 semaines et elles peuvent être rechargées plus de 1000 fois.

Les piles coûtent 13 $!

Les piles de remplacement ne coûtent que 12.95 $ la paire!

L'ensemble VALO sans fil 1695 $

Lampe à polymériser DEL sans fil VALO, 4 piles rechargeables, un chargeur de piles, un support de rangement; 50 gaines de protection.

Pour commander directement, s.v.p. appelez au

CLINICAL RESEARCH DENTAL
SUPPLIES & SERVICES INC.

1-800-265-3444

et choisissez l'option 3

www.clinicalresearchdental.com

Formation dentaire continue 2011-2012

Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal

Conférence : Le rôle du dentiste dans le traitement des troubles du sommeil

FDC

fdc-umontreal.ca

Avec Dr Patrick Arcache, Dr Normand Bach, Dre Maria Clotilde Carra, Dr Luc Gauthier, Nelly Huynh, Dr Gilles Lavigne et Dr Pierre Mayer

Programme de cours

Ce séminaire a pour but de démontrer le rôle accru que joue une équipe multidisciplinaire de médecine dentaire dans le dépistage et le traitement des troubles respiratoires du sommeil. L'importance d'une étroite collaboration entre médecins, dentistes, orthodontistes, chirurgiens et inhalothérapeutes sera mise en valeur grâce à la participation de différents intervenants. Le volet clinique, dont le nombre de participants est limité, permettra de mettre en pratique les notions théoriques acquises. Les participants seront encadrés durant l'examen, la prise d'empreintes, la mise en bouche des orthèses et le suivi.

Cours théorique et clinique

Hiver 2012 :
Cours théorique : samedi 11 février et dimanche 12 février 2012
Cours clinique 1,2 et 3 (limité à 14 participants) :
17 mars, 21 avril et 12 mai 2012

Description du cours

Cours théorique 1

- Sommeil et troubles respiratoires ;
- Sommeil et douleur ;
- Polysomnographie laboratoire ambulatoire.

Cours théorique 2

- Les appareils d'avancement mandibulaire ;
- Hygiène du sommeil et instructions aux patients ;
- Rôle de l'orthodontie dans le traitement des troubles respiratoires du sommeil ;
- Le rôle de la chirurgie dans le traitement des troubles respiratoires du sommeil.

Cours clinique 1

- Examen du patient, examen radiologique, empreintes haut et bas à l'aide de l'instrument George Gage, prescription ;
- Polysomnographie ambulatoire.

Cours clinique 2

- Mise en place des appareils ;
- Revue de la littérature scientifique ;
- Polygraphie.

Cours clinique 3

- Suivi.

Coût : Cours théorique : **D** 650 $ / **H** 300 $ / **A** 300 $ / **T** 350 $
Cours théorique et clinique : **D** 5 000 $

Durée : Cours théorique : 12 heures
Cours théorique et clinique : 28 heures

Inscription en ligne sur fdc-umontreal.ca

Université de Montréal

Formation dentaire continue 2011-2012

Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal

Programme 2011-2012

inscription en ligne sur fdc-umontreal.ca

FDC

fdc-umontreal.ca

CONFÉRENCES DÉCEMBRE 2011, JANVIER 2012 / Réservez vos places dès maintenant !

Décembre

Samedi 3 Décembre

Adhesion and Composite Restorations: a Review /
avec le docteur Yves Sitbon
9 h à 12 h
D 225 $ / H 100 $ / A 100 $ / T 175 $

Strategies for Successful Restorative and Implant Therapy: Challenges, Considerations, and Controversies Shifting Paradigms / avec le docteur Robert David et le docteur Fredrick Muroff
9 h à 16 h (lunch inclus)
D 325 $ / H 150 $ / A 150 $ / T 175 $

L'entretien des implants, des couronnes, des ponts et des prothèses : pour en avoir le cœur net ! /
avec Christine Thibault
9 h à 12 h
D 225 $ / H 100 $ / A 100 $ / T 175 $

Samedi 10 Décembre

L'incorporation des dentistes : stratégies financières et fiscales /
avec Pier-Luc Lafontaine
9 h à 12 h
D 225 $ / H 100 $ / A 100 $ / T 175 $

Janvier

Vendredi 6 Janvier au Vendredi 24 Février

Mini résidence clinique de chirurgie dento-alvéolaire et implantologie dentaire / avec le docteur Jonathan B. Albilia et le docteur Aldo-Joseph Camarda
Les mercredis : 11, 18 et 25 janvier ainsi que les 1er, 8, 15 et 22 février
Les vendredis : 6, 13, 20 et 27 janvier ainsi que les 3, 10, 17 et 24 février
D 12 800 $

Samedi 14 Janvier

Cadre légal /
avec Alexandre Boileau et Jacques A. Boileau
9 h à 12 h
D 225 $ / H 100 $ / A 100 $ / T 175 $

Traitement de l'instrumentation et stérilisation : mode d'emploi et politiques /
avec Jean Barbeau
9 h à 12 h
D 225 $ / H 100 $ / A 100 $ / T 175 $

Samedi 21 Janvier

Mythes et réalités sur la perte de poids : le point sur les diètes /
avec Amélie Roy
9 h à 12 h
D 225 $ / H 100 $ / A 100 $ / T 175 $

The Dentist-Lab Connection: Strategies for Effective Communication /
avec la docteure Carol Waldman
9 h à 12 h
D 225 $ / H 100 $ / A 100 $ / T 175 $

Samedi 28 Janvier

L'odontologie judiciaire : du mythe à la réalité /
avec la docteure Joanne Éthier
9 h à 12 h
D 225 $ / H 100 $ / A 100 $ / T 175 $

Des outils pratiques pour une gestion efficace des ressources humaines /
avec Linda Mastrovito et Karine Sirois
9 h à 16 h (lunch inclus)
D 325 $ / H 150 $ / A 150 $ / T 175 $

Glass Ionomer and Resin-Modified Glass Ionomers /
avec la docteure Tipapat Attathom
9 h à 12 h
D 225 $ / H 100 $ / A 100 $ / T 175 $

Université de Montréal

Journées dentaires internationales du Québec

LE PLUS IMPORTANT CONGRÈS DENTAIRE AU CANADA

MONTRÉAL **CANADA**

25 au **29 mai 2012**

Palais des congrès de Montréal

CONGRÈS ANNUEL
DE L'ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC

www.odq.qc.ca

Les Journées dentaires internationales du Québec

L'inscription en ligne est maintenant ouverte, HÂTEZ-VOUS!

Vous pouvez vous inscrire en vous rendant au **www.odq.qc.ca** ou en faisant parvenir une demande par télécopieur au **514 875-1561**.

The online registration is now open, HURRY UP!

*You can register at **www.odq.qc.ca** or by faxing your request to **514 875-1561**.*

COURS PRÉCONGRÈS / *PRE-CONVENTION COURSES*

		LIMITÉ À *LIMITED TO*	CODE *CODE*	DENTISTE *DENTIST*	AUXILIAIRE *STAFF*
VENDREDI 25 MAI /FRIDAY MAY 25					
CFSQ	***RCR Certification*** – Atelier (F)		V10	150 $	150 $
CFSQ	***CPR Certification*** – Workshop (A)		V11	150 $	150 $
Benhamou, Véronique	***Parodontie non chirurgicale*** – Atelier (F)	20	V12	395 $	N/D
Chartrand, André / Robert, Marc	***Lasers en dentisterie*** – Conf./Atelier (F)	30	V13	395 $	N/D
Gauthier, Luc / Mayer, Pierre / Huynh, Nelly	***Apnée du sommeil*** – Conférence/Atelier (F)		V14	395 $	150 $
Henry Schein	***Entretien d'équipement*** – Atelier AM (F)	60	V15A	95 $	95 $
Henry Schein (reprise de AM)	***Entretien d'équipement*** – Atelier PM (F)	60	V15P	95 $	95 $
Houle, M.-Andrée / Durand, Robert	***Parodontie 1*** – Atelier (F)	30	V16	495 $	N/D
Kugel, Gerard	***Porcelain Veneers*** – Lecture/Workshop (A)	24	V17	495 $	N/D
Margeas, Bob	***Everyday Dentistry*** – Lecture (A*)		V18	450 $	150 $
Martel, Sylvie	***Débridement parodontal*** – Atelier (F)	16	V19	295 $	295 $
Miller, Nancy	***Dynamic differences*** – Workshop AM (A)	45	V20A	145 $	145 $
Miller, Nancy (repeat from AM)	***Dynamic differences*** – Workshop PM (A)	45	V20P	145 $	145 $
Morin, Éric / El Abiad, Mazen	***Greffes osseuses et tissus mous*** – Conf. (F)		V21	395 $	150 $
Scherrer, Susanne S.	***Céramiques et zircone*** – Conférence (F)		V22	450 $	150 $
West, John	***Endodontics*** – Lecture (A)		V23	450 $	150 $
SAMEDI 26 MAI / SATURDAY MAY 26					
CFSQ	***RCR Certification*** – Atelier (F)		S10	150 $	150 $
CFSQ	***CPR Certification*** – Workshop (A)		S11	150 $	150 $
Abi Nader, Sam	***Préparation coronaire*** – Conf./Atelier (F)	15	S12	495 $	N/D
Bergeron, Cathia / Robert, Denis	***Composite direct*** – Atelier (F)	24	S13	495 $	N/D
Christensen, Gordon	***New Aspects of Dentistry 2012*** – Lect. (A*)		S14	450 $	150 $
Di Battista, Pietro / Dib, Michael	***Chirurgie parodontale*** – Atelier (F)	30	S15	495 $	N/D
El Khatib, Bilal / Albert, Maude	***Chirurgie buccale*** – Atelier (F)	30	S16	495 $	N/D
Handfield, Olivier / Miller, Max	***Les sutures*** – Conférence/Atelier (F)	30	S17	495 $	N/D
Invisalign	***Clear Essential 1*** – Lecture/Workshop (A*)	60	S18	1 895 $	4 0$**
Mallet, Philippe	***Endodontie-Gamme Revo-S*** – Atelier (F)	30	S19	395 $	N/D
Martel, Sylvie	***Débridement parodontal*** – Atelier (F)	16	S20	295 $	295 $
Moghadam, Hassan	***Hard/soft tissue grafting*** – Lect./Demo (A)		S21	395 $	N/D
Schreck, Michael	***Lava™ Lab day/Technicians*** – Workshop (A)	20	S22	N/D	295 $

Journées dentaires internationales du Québec

		LIMITÉ À *LIMITED TO*	CODE *CODE*	DENTISTE *DENTIST*	AUXILIAIRE *STAFF*
DIMANCHE 27 MAI / SUNDAY MAY 27					
CFSQ	***RCR Certification*** – Atelier (F)		D10	150 $	150 $
CFSQ	***CPR Certification*** – Workshop (A)		D11	150 $	150 $
Abi Nader, Sam	***Préparation coronaire*** – Conf./Atelier (F)	15	D12	495 $	N/D
Beaudoin, Mathieu / Wiseman, Lorne A.	***Parodontie 2*** – Atelier (F)	30	D13	495 $	N/D
Bergeron, Cathia / Robert, Denis	***Composite direct*** – Atelier (F)	24	D14	495 $	N/D
El Khatib, Bilal / Albert, Maude	***Chirurgie buccale*** – Atelier (F)	30	D15	495 $	N/D
Erwood, Ian	***Mini dental implants*** – Workshop (A)	30	D16	395 $	N/D
Greene, Charles S.	***Temporomandibular disorders*** – Lecture (A*)		D17	395 $	150 $
Invisalign (Clear Essential 1 pre-requisite)	***Clear Essential 2*** – Lecture (A*)		D18	495 $	N/D
Kratchman, Samuel I.	***Microendodontics*** – Workshop (A)	40	D19	395 $	N/D
L.L. Lozeau	***Photo num. en dentisterie*** – Conf./Atelier (F)	30	D20	295 $	150 $
Maggio, Joseph D. / Barussaud, A.-Marie	***Endodontic***s – Lecture/Workshop (A)	40	D21	395 $	N/D
Morley, Jeff	***Esthetics*** – Lecture (A*)		D22	450 $	150 $
Pellerin, Patrice	***Mécaniques orthodontiques*** – Conf. (F)		D23	395 $	150 $
Shoghikian, Elise	***Nettoyage de rappel*** – Atelier (F)	24	D24	295 $	295 $

(A*) Cours offerts en anglais avec traduction simultanée en français.

** Vous pouvez inscrire gratuitement **quatre** membres de votre équipe au **cours S18**.

(A*) *Those courses are given in English with simultaneous translation in French.*

1** *For the **S18 course**, you can register free of charge **four** members of your team.*

CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS

AU SERVICE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

André Tremblay, avocat

Me Marie-Josée Monfette et Me André Tremblay sont depuis toujours très actifs au sein de la communauté des professionnels de la santé.

Avec 16 bureaux répartis dans 9 régions du Québec, et plus de 300 ressources dont 160 professionnels du droit, **Cain Lamarre Casgrain Wells** est le cabinet le mieux implanté au Québec et l'un des plus importants de la province. La société dessert la région de Montréal et ses environs par l'entremise de 35 avocats.

Marie-Josée Monfette, associée

CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS
S.E.N.C.R.L. / AVOCATS

LÀ OÙ VOUS ÊTES.MD

630, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2780 ▪ Montréal ▪ **514 393-4580**

clcw.ca

Montréal ▪ Québec ▪ Saguenay ▪ Sherbrooke ▪ Drummondville ▪ Rimouski ▪ Sept-Îles ▪ Val-d'Or
Alma ▪ Saint-Georges ▪ Rivière-du-Loup ▪ Amos ▪ Roberval ▪ Saint-Félicien ▪ Plessisville ▪ Amqui

La Dre Cyndie Dubé-Baril reçoit la Bourse de recherche au doctorat en bioéthique Douglas Kinsella des IRSC

PHOTOGRAPHIE : NATHALIE ST-PIERRE - UQAM

La Dre Cyndie Dubé-Baril, membre du conseil d'administration de l'Ordre des dentistes du Québec, a reçu la Bourse de recherche au doctorat Douglas Kinsella des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Cette bourse est décernée par les IRSC au chercheur en bioéthique ayant obtenu le meilleur classement au concours de Bourse de recherche au doctorat du Canada.

Titulaire d'un doctorat en médecine dentaire et d'une spécialité en dentisterie pédiatrique, la Dre Cyndie Dubé-Baril exerce la profession de dentiste depuis quinze ans. Également avocate, elle détient de surcroît deux maîtrises, l'une en droit de la santé et l'autre en droit international et politique internationale.

Dans le cadre de ses recherches actuelles au doctorat en droit, la Dre Dubé-Baril tente de mieux comprendre les structures et les processus organisationnels ainsi que les comportements personnels qui affectent la qualité du consentement aux soins des patients.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

IMMUNISATION DES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ

La vaccination annuelle contre la grippe saisonnière a débuté le 1er novembre. Dans ce contexte, l'Ordre des dentistes du Québec tient à rappeler à ses membres que selon le *Protocole d'immunisation du Québec* publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, les dentistes et les membres de leur personnel sont compris dans la définition des travailleurs de la santé et qu'à ce titre, ils ont droit à la vaccination gratuite.

SEASONAL INFLUENZA SHOTS

FOR HEALTHCARE WORKERS

The annual vaccination campaign for seasonal influenza began on November 1. The Ordre des dentistes du Québec wishes to remind its members that according to the *Québec Immunization Protocol* published by the Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, dentists and their staff members are included in the definition of healthcare workers and as such are entitled to free vaccinations.

Extrait du *Protocole d'immunisation du Québec*

Chapitre 1 – Principes généraux d'immunologie et d'immunisation, article 1.11 Immunisation des travailleurs de la santé, page 37, mise à jour mai 2011

« Un travailleur de la santé est défini de la façon suivante : toute personne qui donne des soins de santé ou qui travaille dans un établissement de santé qui fournit des soins à des patients, par exemple médecin, infirmière, ambulancier, pharmacien, professionnel dentaire, étudiant en soins infirmiers ou en médecine, technicien de laboratoire, bénévole, travailleur de soutien ou de l'administration d'un établissement (liste non exhaustive). Le terme inclut les stagiaires de la santé et leurs professeurs. En plus des travailleurs des établissements de santé, ce terme regroupe aussi les premiers répondants qui donnent des soins et les personnes qui donnent des soins de santé dans les cliniques médicales ou dentaires, les cabinets de médecins et les pharmacies communautaires. »

De gauche à droite : Dr Gilles Lavigne, doyen de la Faculté de médecine dentaire, Dr Guy Breton, recteur de l'UdeM, Dr Luc Gauthier, diplômé honoré, Dr Raymond Lalande, vice-recteur aux projets stratégiques et aux partenariats, Dr Serge Langlois, président de l'ACDQ, Dre Nelly Huynh, professeure sous octroi adjointe et Dr Patrick Arcache, responsable de la clinique de douleurs et dysfonctions bucco-faciales de l'UdeM.

FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LE Dr LUC GAUTHIER HONORÉ

Dans le cadre de son Mois des diplômés, en octobre dernier, l'Association des diplômés de l'UdeM a honoré huit personnalités promues en 1986 dont le Dr Luc Gauthier, qui a reçu un prix pour sa contribution à la science et à la recherche d'ici.

Sommité de la science médico-dentaire du sommeil, le Dr Gauthier a publié de nombreux articles scientifiques qui lui ont valu une renommée nord-américaine et accumulé les bourses d'excellence. Depuis 2004, il est chercheur et clinicien au Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi et demeure l'un des leaders de sa profession.

Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec

AVIS DE RADIATION

Les personnes suivantes ont été radiées du tableau des membres de l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec pour non-renouvellement du permis d'exercice au 1er avril 2011. Cependant, ces personnes ont peut-être régularisé leur situation depuis. Nous vous invitons donc à en faire la vérification auprès de l'OTTDQ.

Marianna Collazo *(10-011)*
Emmanuelle Denis *(03-003)*
Louise Laliberté *(03-014)*
Nathalie Massicotte *(90-301)*

Une personne qui a été radiée du tableau des membres ne peut plus porter le titre de technicien(ne) dentaire, ni diriger un laboratoire de prothèses dentaires.

AVIS DE RÉVOCATION

Le permis de directorat de laboratoire de prothèses dentaires des personnes suivantes a été révoqué pour non-paiement. Elles ne peuvent donc plus diriger un laboratoire de prothèses dentaires.

Fouad Daye *(D-0315)*
Nathalie Massicotte *(D-0253)*

500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 900, Montréal (Québec) H3A 3C6
Tél. : 514 282-3837 • Téléc.: 514 844-7556 Courriel : ottdq@affaires.com

ALAIN MOREAU, VICE-PRÉSIDENT INTÉRIMAIRE DU CONSEIL CONSULTATIF DE L'IALA

Le chercheur Alain Moreau, professeur titulaire au département de stomatologie de la Faculté de médecine dentaire de l'UdeM et directeur du Laboratoire Viscogliosi en génétique moléculaire des maladies musculo-squelettiques, a été nommé, en septembre dernier, vice-président intérimaire du conseil consultatif de l'Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite (IALA) des Instituts de recherche en santé du Canada. Alain Moreau y siégeait comme membre depuis septembre 2010.

NOUVEAUTÉ

NOUS TRAITONS MAINTENANT LES

EMPREINTES NUMÉRIQUES

LAVA (COS) / ITERO / BLUECAM (CEREC)

Vous songez à vous doter d'un système d'empreintes numérique ? Peu importe votre choix, nous pourrons traiter tous les fichiers générés par ces différents systèmes.

Pour toutes questions relativement à l'installation de votre connection au laboratoire, n'hésitez pas à communiquer avec nous :
450 669-9221.

CADENT iTero

Scanneur buccal Lava™ C.O.S.

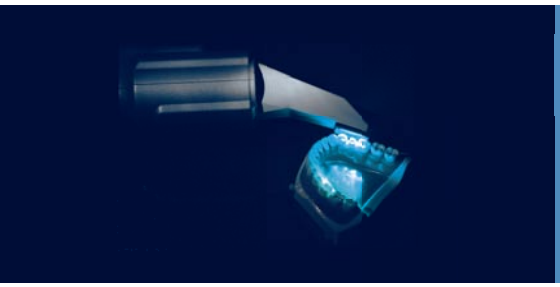

WWW.LAFONDDESJARDINS.COM / T. 450 669-9221 / 1 800 361-2145
GPS : N = 45°36'13.44" O = 73°43'45.47" / 1932, BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL (QC) H7M 2R3

LAFOND DESJARDINS & ASSOCIÉS INC.
LABORATOIRE DENTAIRE

LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES INSTRUMENTS

L'Université Laval accueille 48 futurs dentistes!

Le 8 septembre dernier s'est tenue la 4e Cérémonie de remise des instruments de la Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval. À cette occasion, membres de la direction, professeurs, parents et conjoints se sont réunis au Cercle du pavillon Alphonse-Desjardins pour accueillir officiellement les 48 nouveaux étudiants, lesquels forment la cohorte 2011-2015.

Les nouveaux étudiants ont défilé afin de recevoir des mains du doyen, le Dr André Fournier, et de la vice-doyenne aux études de premier cycle, la Dre Lise Payant, trois instruments de base de la dentisterie. Ce geste symbolique visait à souligner leur entrée à la Faculté et leur arrivée dans la profession.

Le Dr Fournier a rappelé à l'auditoire que la nouvelle cohorte est le fruit d'une sélection rigoureuse parmi plus de 600 demandes d'admission.

PHOTO : JACQUES PLANTE

La cohorte 2011-2015 du doctorat en médecine dentaire.

Le Dr Duc-Minh Lam-Do reçoit un *Fellowship* de l'Academy of General Dentistry

L'Academy of General Dentistry (AGD), une organisation qui regroupe plus de 37 000 dentistes, a accordé le titre de *Fellow* au Dr Duc-Minh Lam-Do, de Montréal, dans le cadre de sa réunion annuelle tenue en juillet dernier à San Diego.

Ce titre est décerné aux dentistes qui cherchent à promouvoir la plus haute qualité de soins dentaires en demeurant à la fine pointe de la profession. Pour l'obtenir, le Dr Lam-Do a notamment suivi 500 heures de formation dentaire continue et réussi l'examen général de l'AGD.

Dans l'ordre habituel : Dr Fares M. Elias, président de l'AGD 2010-2011, et Dr Duc-Minh Lam-Do, *Fellow*.

Progident : le seul logiciel de gestion des cliniques dentaires recommandé par l'ACDQ.

Confiez la gestion informatisée de votre clinique à une équipe de spécialistes qui connaissent parfaitement les besoins des dentistes du Québec. Ce n'est pas pour rien que l'ACDQ recommande Progident.

Appelez-nous au 1 800 650-0143
ou visitez notre site au www.progident.com

PROGIDENT
GESTION INFORMATISÉE
Société affiliée à l'**ACDQ**

Le Défi J'arrête, j'y gagne! : une approche éprouvée pour arrêter de fumer

Le Défi J'arrête, j'y gagne! est une campagne positive et motivante qui, pour une 13e année, invite tous les fumeurs qui le souhaitent à passer à l'action pour arrêter de fumer. Le Défi consiste à s'engager à ne pas fumer pendant six semaines, du 1er mars au 11 avril. Cette approche éprouvée pour cesser de fumer est recommandée par les professionnels de la santé. Selon les différentes évaluations réalisées au cours des dernières années, une moyenne de deux participants sur trois relève le Défi avec succès.

Le Défi augmente les chances de réussite grâce à une formule souple qui répond aux besoins de chaque fumeur. Les participants doivent d'abord s'inscrire seuls ou en duo, avec un parrain non fumeur ou un autre fumeur qui veut également cesser de fumer. Ils peuvent ensuite choisir parmi une variété d'éléments de soutien gratuits, dont la trousse d'aide remise dans les succursales PJC Jean Coutu, le dossier du participant en ligne et la série de courriels J'écr@se. De plus, les participants peuvent consulter le site Web DefiTabac.ca, se joindre à la communauté Facebook (www.facebook.com/defitabac) ou encore faire appel aux services de la ligne 1 866 jarrête (527-7383) et des centres d'abandon du tabagisme. Les participants courent la chance de gagner de nombreux prix, dont un voyage vers une destination soleil.

Cesser de fumer est une décision très avantageuse pour la santé générale, notamment la santé buccodentaire. Encouragez vos patients fumeurs à s'inscrire au Défi avant le 1er mars sur **DefiTabac.ca**.

Faites le plein d'énergie avec le Défi Santé 5/30 Équilibre

Depuis 2005, le Défi Santé invite les Québécois à passer à l'action en posant des gestes concrets pour améliorer leurs habitudes de vie. Le Défi consiste à viser les objectifs suivants pendant six semaines, du 1er mars au 11 avril : manger au moins cinq portions de fruits et légumes par jour, bouger au moins 30 minutes par jour et choisir parmi deux suggestions liées à l'équilibre de vie.

En s'inscrivant au Défi Santé, les participants ont accès à du soutien gratuit, dont le *Passeport Défi Santé* offert chez IGA, le nouveau site DefiSante.ca, les courriels d'encouragement et une page Facebook (www.facebook.com/defisante). Les parents peuvent également remplir le test de la cote santé afin de découvrir des stratégies pour mieux réussir leur Défi Santé en famille. Il y a aussi de nombreux prix à gagner.

Encouragez vos patients à s'inscrire au Défi Santé, seuls, en famille ou en équipe, avant le 1er mars sur **DefiSante.ca**.

Appuyez le Défi J'arrête, j'y gagne! et le Défi Santé 5/30 Équilibre en affichant et en distribuant du matériel promotionnel de ces deux campagnes, que vous pouvez commander gratuitement sur **actimenu.ca.**

En plus d'inciter vos patients à s'y inscrire, encouragez votre personnel à y prendre part et donnez l'exemple!

FONDATION DES MALADIES DU CŒUR
VOTRE CONTRIBUTION AIDERA À REMETTRE LA MORT À PLUS TARD.
fmcoeur.ca

Etape # 4 : Capturer le virtuel

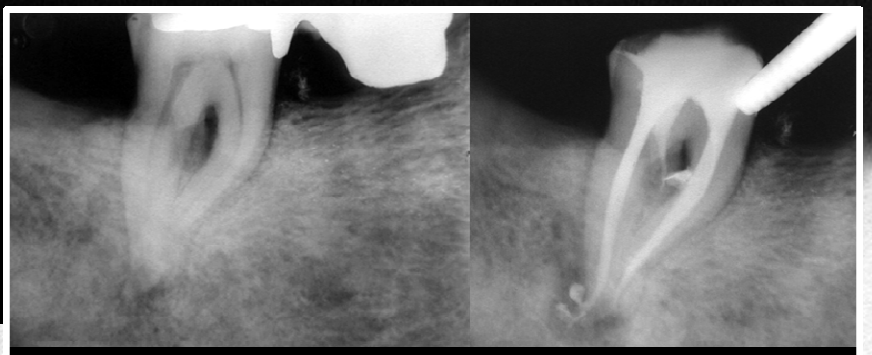

Dent # 47 (Radix Entomolaris) : Traitement canalaire

Dent # 47 (Radix Entomolaris) : Traitement canalaire

Dent # 46 (Radix Entomolaris)
Retraitement canalaire : Résine canalaire

Dent # 46 (Radix Entomolaris)
Reraitement canalaire : instrument brisé et ciment canalaire

Yves YANA
M.Sc. Boston University
Spécialiste en Endodontie
depuis 1988
(Qc) Canada
docteuryvesyana@aol.com

JADC – des connaissances dentaires indispensables

Le JADC, le Journal de l'Association dentaire canadienne, est offert à tous les dentistes – et ce, **gratuitement!**

Recevez-vous votre exemplaire? Si ce n'est pas le cas, voyez-y pour ne rien manquer.

Le journal réputé de l'ADC, publié en collaboration avec le milieu universitaire de la dentisterie canadienne, regorge d'articles sur la santé buccodentaire qui présentent à des dentistes comme vous les connaissances pertinentes et indispensables dont ils ont besoin.

Ne manquez pas un autre numéro! Joignez l'ADC dès aujourd'hui.

Par téléphone au 1-800-267-6354,
par courriel à member-services@cda-adc.ca
ou par télécopieur au 1-877-523-7736.

L'ASSOCIATION DENTAIRE CANADIENNE MC

Un fumeur sur deux meurt de sa consommation de tabac : agissons pour la vie!

La Semaine québécoise pour un avenir sans tabac, qui se déroulera du 15 au 21 janvier 2012, mettra l'accent sur l'ampleur du problème du tabagisme dans notre société, qui affecte 1,5 million de fumeurs québécois, dont 100 000 élèves du secondaire. Provoquant en moyenne 28 décès par jour, le tabagisme demeure la première cause de mortalité évitable au Québec.

En cette Semaine québécoise pour un avenir sans tabac, nous pouvons tous participer en décrivant l'ampleur des ravages du tabagisme aux personnes qui fument dans notre entourage et en soutenant celles-ci dans leurs démarches pour cesser de fumer. Pour connaître d'autres pistes d'action ou encore pour visionner les publicités et se procurer le matériel promotionnel de la campagne 2012, visitez mondesansfumee.ca. Parce que chacun peut contribuer à l'atteinte d'un monde sans fumée!

DES RESSOURCES POUR CESSER DE FUMER

Les services j'Arrête sont efficaces pour les personnes qui désirent cesser de fumer. Pour en savoir plus, composez le **1 866 jarrête** (**1 866 527-7383**), visitez le site **jarrete.qc.ca** ou rendez-vous dans l'un des centres d'abandon du tabagisme de votre région.

DISTINCTION GROUPE CONSEILS INC.
DGC
SOLUTIONS SUR MESURE POUR CENTRE DENTAIRE
• Services conseils gestion et développement des affaires
• Gestion des rappels et de l'horaire
• Organisation et procédures pour le département d'hygiène
• Organisation et procédures pour le département du secrétariat
• Gestion des ressources humaines et recrutement
• Diagnostic organisationnel et évaluation de l'achalandage
• Gestion du changement et plan d'action
Hélène Prieur, C.A.
Thérèse Morin, Cert. R.H.
Johanne Montpetit, Cert. R.H.
3131, boul. St-Martin ouest, bureau 410, Laval (Qc) • Tél. : 514.990.7306
www.distinctiongroupeconseils.com
Société de professionnels
régie par le code des professions.

Ne vous dégonflez pas.

Éliminez presque toute la gingivite.*

Une étude clinique a permis de démontrer que l'utilisation des produits suivants réduit la gingivite de 95 %[1] :

- la brosse à dents électrique Oral-B® Professional Care Série intelligente 5000 avec écran SmartGuide™† et
- la nouvelle soie dentaire Oral-B® Glide® Pro-Santé Protection clinique pour professionnels

†lorsqu'elle est utilisée avec le nouveau dentifrice Crest® Pro-Santé Protection thérapeutique des gencives

Images améliorées mettant en évidence le milieu de la bouche et la diminution marquée de la gingivite au fil du temps*

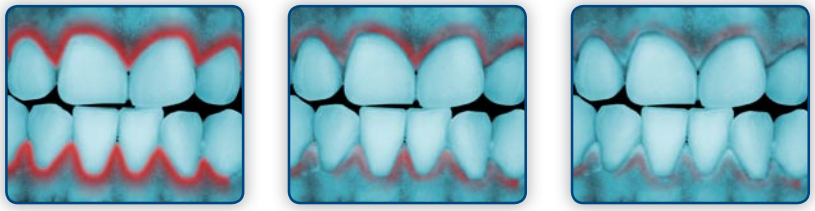

Avant d'utiliser le système : Gingivite importante

2 semaines d'utilisation : Début de la diminution de la gingivite

6 semaines d'utilisation : Diminution remarquable de la gingivite

Brisez le cycle de la gingivite*

Crest Oral-B

PRO-SANTÉ

PROTECTION THÉRAPEUTIQUE CONTRE LA GINGIVITE

Pour en apprendre davantage au sujet de Pro-Santé Protection thérapeutique contre la gingivite, communiquez avec Crest® Oral-B® en composant le 1-888-767-6792 ou visitez le **dentalcare.com**

* Résultats cliniques obtenus après six semaines d'utilisation du nouveau dentifrice Crest® Pro Santé Protection thérapeutique des gencives, de la nouvelle soie dentaire Oral B® Glide® Pro Santé Protection clinique pour professionnels et de la brosse à dents électrique Oral B® Professional Care Série intelligente 5000 avec écran SmartGuide™.

[1] Après 6 semaines d'utilisation comparativement à un traitement prophylactique et au brossage à l'aide d'une brosse à dents manuelle ordinaire et d'un dentifrice anticarie ordinaire.

Le dentifrice Crest® Pro Santé protège contre la sensibilité dentaire, combat la gingivite, la plaque et le tartre, et prévient la carie. Pour les adultes et les enfants de 12 ans et plus. Ne pas avaler.

Crest Oral-B

© P&G, 2011 9418YJAN13F OJAD101368

Dear colleagues,

My entire professional career has been dedicated to serving the profession and the public. Over the course of that journey I have contributed on the local, national and international stage. No honour, however, can surpass the trust that Quebec dentists bestowed upon me on November 3rd, voting in an overwhelming majority in all regions of the province to support my new vision for our Order.

Apple founder Steve Jobs said "don't be trapped by dogma – which is living with the results of other people's thinking ... have the courage to follow your heart and intuition." I am excited to report that the dedicated professionals and staff at the Order have embraced my new directives as a challenge to find new models to achieve our mandated goal of protecting the public while respecting the profession.

TO CONTACT ME:
PRESIDENT@ODQ.QC.CA

The greater challenge will be to prove to politicians and bureaucrats that evidence based science should be driving health legislation. University trained professionals are the only group who have the validity to chart the course of diagnosis, plan treatment and monitor the delivery of oral health care to meet the current and future needs of Quebecers. Complex treatment combined with an ever increasing number of medically compromised patients, working and living longer, represent our future needs. The best guarantee to protect that population is to recognize that exclusive acts do not limit access, but provide the best possible services that Quebecers not only require but deserve.

The respect of all members of the expanded health network who contribute within the scope of their training and accreditation is an essential component of care. However, there is no substitute for a dentist's diagnosis and treatment plan when the protection of the public is at stake. University trained general practitioners, along with their specialist colleagues and those with recognized advanced post graduate training and certification, work in collaboration and respect every day with all members of the dental team: denturologists, hygienists, assistants and technicians.

There are many ways to improve the system through recent technological advances and "live" communication portals. Fundamentally we have no shortage of dental manpower. The reality is that centres like CLSCs , CSHLDs and most hospitals are not equipped to provide proper services. There is a common misconception that the expansion of delegation and the removal of exclusive acts will suddenly open access to care. Mirroring models to create a political perception rather than building a model that will work and put the patient's real needs first is not what is required.

We currently provide services that are the envy of most countries around the world. If the government truly consulted and followed the recommendations of the only real accredited experts in oral health, dentists, we would be in a position to enhance that delivery for all Quebecers now and for the foreseeable future.

Finally, let me take this opportunity to wish each and every one of you a healthy and happy holiday season with your friends and family. At a time when there is so much conflict around the world, we must take the time to cherish all we have. :)

BARRY DOLMAN, DMD
President

DR. BARRY DOLMAN ELECTED PRESIDENT OF THE ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC

Quebec dentists have elected Dr. Barry Dolman President of their professional order.

The results of the general vote were counted on November 3 at the Head Office of the Ordre des dentistes du Québec, with Drs. Jean-Guy Vallée, Daniel Montminy and Nancy Lalancette acting as scrutineers.

Dr. Dolman officially took up his duties on November 4, for a four-year term. He succeeds Dr. Diane Legault, who served as President of the Ordre des dentistes du Québec from 2006 to 2011.

RESULTS

Close to 3,000 dentists cast their votes, out of a total of 4,709 members entered on the Roll of the Order as at September 16, 2011. Dr. Dolman garnered two-thirds of the votes in the vast majority of Quebec regions.

NUMBER OF VALID BALLOTS CAST FOR DR. BARRY DOLMAN:	**1,894**
NUMBER OF VALID BALLOTS CAST FOR DR. DIANE LEGAULT:	**932**

EXECUTIVE COMMITTEE MEMBERS ELECTED

On November 4, the Board of Directors of the Order elected the members of the 2012 Executive Committee.

From left to right, front row: Me Caroline Daoust, Executive Director and Secretary, Dr. Barry Dolman, President, Dr. Josée Bellefleur; back row: Dr. Peter White, Dr. Gilles E. Lefebvre, Vice-President, and Pierre Delisle, Director appointed by the Office des professions du Québec.

Our best wishes

The President, Board members and all the staff of the Order wish you all the best for the holiday season. May 2012 bring you and yours health, happiness and prosperity! Happy holidays!

Please note that the ODQ offices will be closed for the holidays from December 26 to January 2, inclusive.

PRACTISING DENTISTRY WITHIN A LIMITED LIABILITY PARTNERSHIP OR A JOINT-STOCK COMPANY

NOTICE TO REPRESENTATIVES

2012 ANNUAL DECLARATION AND ENTRY ON THE ROLL OF THE ORDER

Representatives of authorized companies or partnerships are notified that failing to file the Annual Declaration stipulated in section 6(1) of the *Regulation respecting the practice of the dental profession within a limited liability partnership or a joint-stock company* and to pay the $100 annual fee could jeopardize the re-entry on the Roll of the shareholder/partner members of these companies/partnerships.

Section 46(2.1) and (5) of the *Professional Code* requires that, to be re-entered on the Roll, every member of the Order comply with the conditions set by the Board of Directors and pay the amounts owing to the Order in connection with any activity related to the supervision of the profession, including the practice of the profession within a company or partnership. This must be done by the deadline set by the Regulation, i.e. March 31, 2012.

The Board of Directors has adopted a resolution exempting companies or partnerships that are authorized to start practising the profession between January 1 and March 31, 2012 from filing an Annual Declaration for 2012.

Attestation of No Change forms and Annual Declaration forms for reporting changes are available on the ODQ website, at www.odq.qc.ca, under Profession – Practice within a Partnership or Company.

UPDATING DECLARATION AND NOTICE OF END OF PRACTICE WITHIN A PARTNERSHIP OR COMPANY

Section 6(2) of the Regulation makes it compulsory for such companies or partnerships to promptly notify the Order of any change in the information given in their last declaration that might violate the conditions set out in Section 3 or of any change in the liability insurance coverage prescribed in Division III.

The Order also requires that it be notified of a change of representative, the sale of all of the shares/parts of an authorized company or partnership, or any other transaction terminating the practice of the company or partnership (e.g. amalgamation) or releasing the representative from his/her responsibility toward all the members practising within the company or partnership or toward the Order. It is the representative's responsibility to inform the Order promptly of any such transactions or events and to provide all supporting documents.

Updating Declaration forms and Notice of End of Practice Within a Partnership or Company forms are available on the ODQ website, at www.odq.qc.ca, under Profession – Practice within a Partnership or Company.

THE ORDER ADOPTS QR CODES

A QR (for *Quick Response*) code is a type of code consisting of a black pattern on a white background. These codes can be read and quickly decoded by smart devices and can store large quantities of information. A QR code can hold a Web address, a hyperlink or text. Note that your device must have an application for reading QR codes.

You will see in this issue that the *Journal de l'Ordre* and the Journées dentaires internationales now have QR codes. You can scan the codes for access to the complete issue of the *Journal* or to information on the 2012 convention.

TAKE PART IN THE SECOND Dentist and Artist EXHIBITION!

The first Dentist and Artist exhibition, in 2011, was such a success with visitors and in the profession generally that the Order is pleased to announce that it plans to hold another exhibition in May 2012, during the Journées dentaires internationales du Québec.

If you would like to be part of the exhibition, just send the ODQ Communications Department a photo of two pieces of art (oil paintings, watercolours, drawings, sculptures, photos) you would like to exhibit, to com@odq.qc.ca, by January 31, 2012.

We will contact you with further details on the exhibition. We look forward to admiring everyone's masterpieces!

29e JOURNÉE SCIENTIFIQUE

le vendredi 17 février 2012

pavillon Alphonse-Desjardins, Université Laval

CONFÉRENCE

8 h 30 à 12 h

Dre Suzanne Hébert

Dre Marie-Ève Asselin

« Les enjeux de la dentisterie pédiatrique »

Dre Suzanne Hébert et Dre Marie-Ève Asselin, spécialistes en dentisterie pédiatrique

HORAIRE

Heure	Activité
8 h 30 à 10 h	Conférence
10 h à 10 h 30	Pause et exposition commerciale
10 h 30 à 12 h 30	Allocutions et suite de la conférence
12 h 30 à 13 h 30	Repas
13 h 30 à 16 h	Entretiens cliniques et exposition commerciale
16 h à 17 h	Cocktail et remise des prix

CUMULEZ 6 HEURES DE FORMATION CONTINUE!

Activité offerte aux dentistes et aux hygiénistes dentaires

Pour de plus amples informations

Madame Isabelle Jandet
418 656-2131, poste 4221 • Télécopieur : 418 656-2720
formationcontinue@fmd.ulaval.ca

www.fmd.ulaval.ca

UNIVERSITÉ LAVAL

Faculté de médecine dentaire

FORMATION CONTINUE

Faculté de médecine dentaire

HIVER 2012

Date	Vendredi 17 février 2012, de 8 h 30 à 17 h
Lieu	Pavillons Alphonse-Desjardins et Maurice-Pollack
Titre	**29e Journée scientifique, « Les enjeux de la dentisterie pédiatrique »**
Conférencières	Dre Suzanne Hébert et Dre Marie-Ève Asselin, spécialistes en dentisterie pédiatrique
Nombre d'heures	6
Numéro de cours	MDD-U074
Coût	Dentistes : 315 $ Hygiénistes et techniciens dentaires : 210 $

Date	Samedi 3 mars 2012, de 9 h à 12 h
Lieu	Pavillon de Médecine dentaire
Titre	**« Mise à jour sur l'asthme et le mpoc »**
Conférenciers	Dr Louis-Philippe Boulet et Dr François Maltais, pneumologues Dr Jean-Paul Goulet, médecine buccale Une collaboration du Réseau québécois de l'asthme et des maladies pulmonaires obstructives chroniques (R.Q.A.M.)
Nombre d'heures	3
Numéro de cours	MDD-U103
Coût	Dentistes : 265 $ Hygiénistes et techniciens dentaires : 155 $

Date	Vendredi 16 mars 2012, de 18 h à 20 h
Lieu	Pavillon de Médecine dentaire
Titre	**« Les vecteurs de transmission d'infections en cabinet dentaire »**
Conférencier	Dr Daniel Grenier, Ph.D. en microbiologie buccale
Nombre d'heures	2
Numéro de cours	MDD-0212
Coût	Dentistes : 190 $ Hygiénistes et techniciens dentaires : 125 $

Date	Samedi 17 mars 2012, de 9 h à 16 h
Lieu	Pavillon de Médecine dentaire
Titre	**« Corrélations clinico-pathologiques »**
Conférenciers	Dre Sylvie-Louise Avon, médecine buccale Dr Steve Tremblay, pathologie buccale
Nombre d'heures	6
Numéro de cours	MDD-U102
Coût	Dentistes : 370 $ Hygiénistes et techniciens dentaires : 265 $

Date	Samedi 24 mars 2012, de 9 h à 12 h
Lieu	Pavillon de Médecine dentaire
Titre	**« L'apnée du sommeil, les ronflements et le dentiste »**
Conférencier	Dr Jean-François Masse, DMD, M.Sc.D. et épidémiologiste
Nombre d'heures	3
Numéro de cours	MDD-U104
Coût	Dentistes : 265 $ Hygiénistes et techniciens dentaires : 155 $

Date	Vendredi 13 avril 2012, de 18 h à 20 h
Lieu	Pavillon de Médecine dentaire
Titre	**« Fractures dentaires »**
Conférencier	Dr Denis Robert, dentisterie opératoire
Nombre d'heures	2
Numéro de cours	MDD-0312
Coût	Dentistes : 190 $ Hygiénistes et techniciens dentaires : 125 $

Date	Samedi 14 avril 2012, de 9 h à 16 h
Lieu	Pavillon de Médecine dentaire
Titre	**« Empreintes numériques : le futur c'est maintenant »** **Une collaboration de 3M ESPE**
Conférencier	Dr Robert Valiquette, prosthodontiste
Nombre d'heures	6
Numéro de cours	MDD-U088
Coût	Dentistes : 370 $ Hygiénistes et techniciens dentaires : 265 $

Date	Samedi 21 avril 2012, de 9 h à 12 h
Lieu	Pavillon de Médecine dentaire
Titre	**« Obésité, comportements alimentaires et aliments fonctionnels »**
Conférencier	Mme Amélie Charest, M.Sc. nutritionniste
Nombre d'heures	3
Numéro de cours	MDD-U101
Coût	Dentistes : 265 $ Hygiénistes et techniciens dentaires : 155 $

Date	Vendredi 11 mai 2012, de 8 h 30 à 16 h 30 **NOUVEAUTÉ**
Lieu	Pavillon de Médecine dentaire
Titre	**« 6e Journée de la recherche »**
Responsable	Dr Mahmoud Rouabhia, immunologie buccale
Nombre d'heures	6
Numéro de cours	À venir
Coût	Dentistes : 315 $ Hygiénistes dentaires : 210 $

Pour de plus amples informations

Madame Isabelle Jandet
418 656-2131, poste 4221 • Télécopieur : 418 656-2720
formationcontinue@fmd.ulaval.ca

http://www.fmd.ulaval.ca/fc

UNIVERSITÉ LAVAL

Faculté de médecine dentaire

JOURNAL
DE L'ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC
Volume 48

INDEX DES AUTEURS 2011

Arseneau, Rémi ..... 48 (3) : 7-14
Barbeau, Jean ..... 48 (4) : 7-11
Boudrias, Pierre ..... 48 (5) : 7-12
Brisson Diane ..... 48 (2) : 7-12
Clercq Marcel ..... 48 (1) : 7-13
Durand, Robert ..... 48 (5) : 7-12
El-Hakim, Michel..... 48 (3) : 7-14
Gaudet, Daniel..... 48 (2) : 7-12
Kandelman, Daniel ..... 48 (5) : 7-12
L'Homme-Langlois, Émilie ..... 48 (5) : 7-12
LaBelle, Hubert R. ..... 48 (6) : 7-14
Lauterbach Astrid ..... 48 (6) : 7-14
Nguyen, T. Thomas ..... 48 (3) : 7-14
Tran, Simon D. ..... 48 (3) : 7-14
Tremblay, Monique..... 48 (2) : 7-12
Voyer, René ..... 48 (5) : 7-12

INDEX DES TITRES 2011

Bisphosphonates et ostéonécrose des maxillaires : énoncé de documentation – Première partie
LABELLE, Hubert R.
LAUTERBACH, Astrid HD ..... 48 (6) : 7-14

L'ostéonécrose des maxillaires associée aux bisphosphonates, un article destiné au personnel en soins dentaires et à leurs patients
ARSENEAU, Rémi
EL-HAKIM, Michel
NGUYEN T., Thomas
TRAN, Simon ..... 48 (3) : 7-14

La péri-implantite : une revue des facteurs de risque, des méthodes diagnostiques et des approches préventives et thérapeutiques
BOUDRIAS, Pierre
DURAND, Robert
KANDELMAN, Daniel
L'HOMME-LANGLOIS, Émilie
VOYER, René ..... 48 (5) : 7-12

La réhabilitation prothétique du patient glossectomisé : un cas clinique
CLERCQ, Marcel ..... 48 (1) : 7-13

Le principe de précaution et le contrôle des infections : une bête sauvage à dompter
BARBEAU, Jean ..... 48 (4) : 7-11

Le réseau des cliniques dentaires : un précieux allié pour la prévention et le diagnostic précoce du syndrome métabolique et de l'hypertriglycéridémie
BRISSON, Diane
GAUDET, Daniel
TREMBLAY, Monique ..... 48 (2) : 7-12

INDEX DES ANNONCEURS

PAGE
Banque Nationale/ Groupe financier 2
Bluemed Medical Supplies Inc. ..... ENCART
Cain Lamarre Casgrain Wells .. 26
Centre de Micro Endodontie .. 15
Clinical Research Dental 21
Distinction Groupe Conseil Inc. 35
Emploidentaire.com 44
Endodontie Lotus 43
Endo-Secours – Dr Yves André, endodontiste .. 48
ExpertDent – Centres dentaires et d'implantologie ..... ENCART
Faculté de médecine dentaire/ Université de Laval 40-41
Formation dentaire continue/ Université de Montréal 22-23
Jemeca Equipement Dentaire & Médical 46
L'Association dentaire canadienne 34
Laboratoire Lafond Desjardins & Associés Inc. 29
Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec 28
Patterson dentaire Canada 51
Procter & Gamble 36
Progident 31
Santé dentaire Claude Laflamme 19
Septodont 52
Sogedent Assurances Inc. 6
Vident 4
Vinyflex Plus Inc. 49
Dr Yves Yana – Endodontiste .. 33

Endodontie LOTUS

Services spécialisés en endodontie :

- Traitements et Retraitements de canaux
- Chirurgie apicale, incluant molaires
- Urgences et Traumatismes
- Réparation de résorptions internes et externes
- Regénération pulpaire

Microscope clinique pour tous les cas

Dr Dominic Côté
DMD, Université de Montréal 1997
Certificat & Maîtrise en Endodontie
Loma Linda University 2006

Dre Cathy Vu
DDS, University of Western Ontario 1998
Certificat en Endodontie, UCLA 2003
Maîtrise en Biologie Orale, UCLA 2005

SITUATION CLINIQUE ENDODONTIQUE

CALCIFICATION PULPAIRE

La pulpe peut se calcifier à la suite d'un traumatisme ou en présence d'une restauration profonde. On retrouve cette anomalie sur 4% des dents dans la population générale (1). Seulement 7% de ces pulpes calcifiées vont présenter une nécrose dans le futur (1,2). Selon des études faites avant l'utilisation du microscope, 80% des pulpes calcifiées nécrosées peuvent être traitées avec succès par un traitement de canal (3). L'utilisation du microscope ne peut qu'augmenter ce taux de succès. Nos 2 exemples démontrent qu'une pulpe qui semble complètement calcifiée peut être traitée tout en conservant un accès de grosseur normale. (Un espace pivot est présent dans le canal distal de la molaire inférieure).

Le traitement de canal d'une pulpe calcifiée est indiqué seulement si une lésion apicale est visible ou si la dent est symptomatique (1,2,3)

1. Holcomb J, Gregory W. Calcific metamorphosis of the pulp: its incidence and treatment. Oral Surg Oral Med Oral Pathol. 1967 Dec; 24(6):825-303.
2. Andreasen JO. Luxation of permanent teeth due to trauma. A clinical and radiographic follow-up study of 189 injured teeth. Scand J Dent Res 1970;78:273-86.
3. Schindler W, Gullickson D. Rational for the Mangaement of Calcific Metamorphosis Secondary to Traumatic Injuries. J Endodon. 1988 Aou;14(8):408-12

Si vous avez des questions sur cette situation clinique particulière ou sur d'autres cas, n'hésitez pas à nous contacter.

Facilement accessible de Montréal, Laval, Rive-Nord, Est de l'île.
1100, Avenue Beaumont, Bureau 408, Ville Mont-Royal, Québec H3P 3H5
514 344-ENDO (3636) info@endolotus.com Métro Acadie
www.endolotus.com

MÉDISECOURS
ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ ASSURÉS

EXCLUSIVEMENT
POUR LES MÉDECINS
ET DENTISTES AYANT
UN PROBLÈME D'ALCOOL
OU DE DROGUE

514 440-4520

Faites-nous part de tout changement d'adresse!

La version électronique de l'Annuaire des membres 2012 est en préparation.

Vous souhaitez nous faire part d'un changement d'adresse à votre domicile professionnel? Merci d'en informer le secrétaire de l'Ordre au plus tard le 31 décembre 2011. Vous trouverez le formulaire de changement d'adresse à la page 45.

Veuillez prendre note que le cédérom de l'Annuaire des membres 2012 sera encarté dans le numéro de février-mars 2012 du *Journal*.

Emploi Dentaire.com MD

JOYEUX NOËL À VOUS TOUS

Emploi Dentaire.com

Quand vient le moment de trouver rapidement du personnel qualifié pour votre clinique ou votre laboratoire, vous pouvez compter sur l'efficacité d'EmploiDentaire.com MD

Vous voulez un service efficace et transparent, à peu de frais? Chez nous aucuns frais cachés, donc aucune mauvaise surprise.

Faites confiance à EmploiDentaire.com MD, le site par excellence pour vos besoins de recrutement au Québec.

Votre adresse de domicile professionnel est une information importante

Votre lieu principal d'exercice constitue votre domicile professionnel. Cette adresse, incluant le numéro de téléphone, est publique : elle est utilisée aux fins d'élections, d'inscription dans l'Annuaire des membres et d'information au public.

Si vous n'exercez pas la profession, votre adresse de résidence ou de votre travail principal constituera votre domicile professionnel.

Tout professionnel doit aviser le secrétaire de tout changement à ce sujet, dans les trente (30) jours du changement (article 60 du Code des professions).

Your professional domicile address is an important information

Your principal; place of practice is your professional domicile. Its address and telephone number are public: they will be used for elections, your listing in the ODQ member directory, and public information.

If you are not practicing, the address of your residence or primary workplace will be your professional domicile.

A professional must advise the Secretary of any change in this respect, within thirty (30) days of the change (Professional Code, section 60).

Tout changement d'adresse doit être acheminé **par écrit**, soit par courrier postal, soit par télécopieur.

All changes must be received **in writing** by mail or by fax.

Ordre des dentistes du Québec
Service de l'admission
625, boul. René-Lévesque Ouest, 15e étage
Montréal (Québec) H3B 1R2

Télécopieur / Fax : 514 393-9248

Nom / Name _____

Permis / Permit _____

Ancien lieu d'exercice principal / Previous principal place of practice

Rue / Street _____
Ville / City _____
Province _____ Code postal Code _____
Téléphone _____
Télécopieur / Fax _____
Courriel / E-mail _____

Nouveau lieu d'exercice principal / New principal place of practice

Rue / Street _____
Ville / City _____
Province _____ Code postal Code _____
Téléphone _____
Télécopieur / Fax _____
Courriel / E-mail _____
Signature _____
Date d'entrée en vigueur / Effective date _____

Autre(s) lieu(x) d'exercice / Other place(s) of practice

Rue / Street _____
Ville / City _____
Province _____ Code postal Code _____
Téléphone _____
Télécopieur / Fax _____
Courriel / E-mail _____

Correction

Rue / Street _____
Ville / City _____
Province _____ Code postal Code _____
Téléphone _____
Télécopieur / Fax _____
Courriel / E-mail _____
Signature _____
Date d'entrée en vigueur / Effective date _____

Ancienne adresse de résidence / Previous home address

Rue / Street _____
Ville / City _____
Province _____ Code postal Code _____
Téléphone _____
Télécopieur / Fax _____
Courriel / E-mail _____

Nouvelle adresse de résidence / New home address

Rue / Street _____
Ville / City _____
Province _____ Code postal Code _____
Téléphone _____
Télécopieur / Fax _____
Courriel / E-mail _____
Signature _____
Date d'entrée en vigueur / Effective date _____

JEMECA

ÉQUIPEMENT
Dentaire & Médical
Inc.

DÉVELOPPEUR
Peri-Pro
1 199 $

COMPATIBLE
- Midwest
- KaVo
- NSK
- Sirona
- W&H

PIÈCE À MAIN
Réparation de pièces à main
et services technique dentaire

SS-ÉQUARISSEUR
599 $

UNITÉ DENTAIRE
à partir de
5 999 $

LOUPES
450 $

IMAGE MAX TYPE 1
3 800 $

OWANDY
/grandeur : 2
9 995 $

CAMÉRA SANS FILS
avec choix touch-screen
ou laptop

AMALGAMATEUR
439 $

DENT-X EVA
Capteur numérique avec fil
grandeur : 2
5 695 $

myray WDS-XPOD
à partir de ***9 995 $***

PANORAMIQUE
PC4000DR DIGITAL
fabriqué aux É-U,
technologie CD Telluride
~~*25 999 $*~~ ***21 500 $***
Spécial hiver

OWANDY
PANORAMIQUE-CEPH
DIGITAL
* 3D disponible en option
à partir de ***48 500 $***

DENT-X INTRAORAL
à partir de ***3 500 $***

514 968-1418 **WWW.JEMECA.COM**

Envoyez le texte dactylographié soit par télécopieur, par courriel ou par la poste au *Journal de l'Ordre des dentistes du Québec,* au plus tard le 1er du mois précédant la parution, accompagné du paiement. L'annonceur doit indiquer le nombre de parutions, car lui seul en est le garant.

Tarifs 2012 en vigueur

Journal de l'Ordre des dentistes du Québec
625, boul. René-Lévesque Ouest, 15e étage
Montréal (Québec) H3B 1R2

TÉLÉPHONE : 514 875-8511
TÉLÉCOPIEUR : 514 875-9049
COURRIEL : petitesannonces@odq.qc.ca

Les petites annonces publiées dans le *Journal de l'Ordre des dentistes du Québec* sont sur le site Web : **www.odq.qc.ca**.

CLINIQUES À VENDRE/LOUER/ACHETER

ACHAT DE CLINIQUE ou de clientèle : clinique recherchée à Montréal ou Rive-Nord (limite Blainville), appelez avec votre proposition au 514 831-2643.

CLINIQUE À VENDRE à Montréal. Intéressant pour un acheteur sérieux qui cherche une bonne clinique à un bon prix. 3 salles avec radiographies, possibilité d'agrandissement. La clinique est informatisée avec CTRL. Contactez Claude au 514 865-0118.

RIVE-SUD IMMÉDIATE DE MONTRÉAL – PRATIQUE SOLO À VENDRE – RÉF. 2011-0000776. Vente immédiate ou progressive, transition graduelle possible. Clinique rénovée en 2011, numérisée et informatisée. Belle clientèle familiale établie et majoritairement assurée. Horaire à discuter. Contactez-nous 514 820-2855.

VICTORIAVILLE – CLINIQUE À VENDRE – RÉF. 2011-0000527. Nous recherchons un dentiste désirant prendre la relève d'une pratique diversifiée, établie depuis 29 ans. Clientèle de choix, familiale et fidèle. Belle clinique récemment rénovée et bien équipée. Radio numérique. 2 salles et possibilité d'une 3e. Plus de 1 600 dossiers actifs. Équipe stable, professionnelle et expérimentée. Transition assurée. Possibilité d'acheter l'immeuble. Contactez-nous 514 820-2855.

DIVERS

J'AI UN ESPACE de 2 000 pieds carrés, connexe à ma clinique, à louer ou à vendre pour l'établissement d'une pratique en spécialité. SVP communiquer au 819 772-4222 ou jean-francois.tessier1@sympatico.ca.

ÉQUIPEMENT À VENDRE OU À LOUER

À VENDRE – 2 classeurs modèle MARDAN 7 tiroirs chacun pour dossiers 9 po x 6 po. 500 $ chacun. 42 po 1/2 largeur par 21 po 3/4 profondeur. Couleur brun moyen. Pour rens. : Carole, 819 823-1611, poste 103, ou maxillofacialestrie@videotron.ca.

À VENDRE SAINT-HUBERT : Diagnopen de Kavo et Diagnodent avec cassettes pour pointes stérilisables. Contactez 450 445-4911.

APPAREIL à rayons X panoramique modèle Gendex Orthoralix 9000, acheté en 2001, comprenant plaque au phosphore en parfait état, 11 500 $. Communiquez avec Sandra 514 488-9570.

AUBAINE – Appareil Ceph/Pan Orthophos blanc, pièces d'origine. Année 2001, comme neuf 5 000 $. Communiquez avec Marie-Josée Blanchette 418 663-3333.

LUNETTES HEINE LOOP, comme neuves, achetées en 2007. Accessoires compris, plus « clip-ons » pour verres sur ordonnance. Loupes 2,5x ajustables et relevables pour favoriser une bonne posture. Modèle encore disponible chez Arcona. Prix demandé : 650 $. Localisateur d'apex PAL Precision, comme neuf, acheté chez Brasseler. Prix demandé : 600 $. Gina au 514 931-8002.

PAN NUMÉRIQUE SIRONA 15 000 $ – Orthophos 3 années 2006. Peu utilisé. Parfait état. Logiciel Sidexis Sirona compatible avec tous les logiciels existants. Raison de la vente : installation d'un scanner 3D, drfrancoispelletier@hotmail.com. 450 467-0267.

OFFRES D'EMPLOI

À QUI LA CHANCE, à Montréal, poste disponible dans clinique moderne avec une équipe dynamique. Clientèle abondante. Téléphonez au 514 276-8051 (laissez un message).

AHUNTSIC – Recherchons dentiste passionné, motivé, polyvalent et respectueux des patients. Poste permanent temps plein sur 4 jours. Pratique générale multidisciplinaire touchant toutes les disciplines de la dentisterie : endo, dents de sagesse, prothèses, etc. Expérience un atout. Pour nous, la qualité de la dentisterie est importante. Envoyez C.V. par courriel : apache821@yahoo.com.

ANJOU, MONTRÉAL – Dentiste à pourcentage, temps plein ou partiel. Liberté de pratique dans tous les champs d'activité de la dentisterie moderne. Solide équipe multidisciplinaire sur place. Entente avantageuse. Clientèle de choix, établie et à bâtir. Achalandage élevé qui n'attend que vous pour le développer. Saisissez l'occasion maintenant! Message au 514 355-9702 ou artdentaire@sympatico.ca.

BOUCHERVILLE – Clinique moderne cherche dentiste à pourcentage pour congé de maternité, de mars à décembre 2012 inclusivement. Moyenne de 30 heures/semaine. 1 salle de traitement et 2 salles d'hygiène. Belle équipe et belle facturation. Contactez Josée au 450 641-1380 ou Julie à julvail@hotmail.com.

BURLINGTON (VERMONT) – Clinique dentaire multidisciplinaire à 90 min de Montréal, cherche dentiste associé bilingue avec minimum 5 années d'expérience impeccable. Dentiste dirigera seul le cabinet comprenant 2 hygiénistes, 2 assistantes, 1 réceptionniste. Poste immédiat permanent : 4 jours/semaine. Rémunération à pourcentage lucrative. Partenariat potentiel. Permis par équivalence. Contactez thedoc98@gmail.com ou 617 286-4186.

CHÂTEAUGUAY – PARODONTISTE OU GÉNÉRALISTE FAISANT PARODONTIE – RÉF. 2011-0000762. Recherchons un parodontiste ou dentiste généraliste faisant de la chirurgie parodontale pour traiter notre clientèle à notre clinique. Horaire souhaité : le vendredi (ou le mardi am ou jeudi pm), une fois par mois. Idéalement, le candidat pourra effectuer aussi des extractions de dents de sagesse. Contactez 514 820-2855.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Vous pouvez désormais placer une annonce

EN LIGNE.

Pour en savoir plus, consultez la section Journal de l'Ordre dans le menu Publications du site de l'Ordre au www.odq.qc.ca.

RAPIDE ET ÉCOLOGIQUE!

ENDO SECOURS
Dr YVES ANDRÉ, Endodontiste
(450) 934-4000
Laval
aut.15/St-Martin
Montmorency

CLINIQUE MULTIDISCIPLINAIRE recherche dentiste(s) pour traiter sa clientèle d'enfants et d'adolescents. Rémunération à %. Au choix : lundi, mardi, mercredi de 14 h à 20 h 30. Pour renseignements, contactez Guylaine Bélanger au 514 254-0455, poste 221.

CÔTE-DE-BEAUPRÉ, QUÉBEC – Cherchons dentiste pour remplacement de congé de maternité, 3 jours semaine, de mi-février à août 2012 inclusivement. Pour nous contacter : Dre Drapeau, mhdrapo@hotmail.com ou 418 827-8337.

DENTISTE RECHERCHÉ pour pratique généraliste au centre-ville de Montréal, Ville de Mont-Royal, Rivière-des-Prairies et Terrebonne. Doit être passionné, stable, minutieux, professionnel et charismatique. Expérimenté ou nouveau diplômé. Horaire temps plein, 3 jours/semaine. Excellente rémunération et facturation avec hygiénistes et équipe dynamique. Clinique moderne et informatisée. Possibilité d'association ou d'achat éventuel. Contactez Richard au 514 892-6266.

DENTISTE RECHERCHÉ pour travail à %. À temps plein ou temps partiel. Contactez le 514 327-6773.

DENTISTES À % DEMANDÉ : dentiste demandé à Blainville, 1 à 2 jours par semaine, avec 2 hygiénistes; dentiste à % demandé dans l'arrondissement Saint-Laurent avec expérience, surtout en PPF CEREC sur place, travail avec hygiénistes. Appelez au 514 831-2643.

DRUMMONDVILLE – POSTE TEMPS PLEIN – RÉF. 2011-0000731. Nous recherchons un dentiste pour prendre la relève d'une clientèle établie. Poste de 2 à 5 jours semaine avec hygiéniste. Clinique établie depuis plusieurs années. Équipe dynamique en place. Horaire à discuter selon vos disponibilités. Ouvert aux nouveaux diplômés, mais expérience serait un atout. Contactez-nous au 514 820-2855.

GATINEAU – Recherchons dentiste à pourcentage pour remplacement de congé de maternité, débutant en avril jusqu'à la fin du mois de septembre 2012. Clientèle bien établie depuis plusieurs années, excellent volume de nouveaux patients. Belle ambiance de travail. Contactez Ghislaine Boisvert 819 777-6492.

ÎLES-DE-LA-MADELEINE – POSTE % – TEMPS PLEIN – ASSOCIATION – RÉF. 2011-0000749. La nature vous inspire? Profitez-en pleinement en vous joignant à une équipe dynamique et expérimentée! Clientèle familiale établie et abondante. Pratique multidisciplinaire. Radio numérique. Horaire sur 3 ou 4 jours. Propriétaires disponibles pour aider. Association souhaitée dans environ 2 ans. Bienvenue aux nouveaux diplômés! Contactez-nous 514 820-2855.

LANAUDIÈRE – POSTE % À LONG TERME – RÉF. 2011-0000752. Recherchons dentiste désirant s'établir dans notre secteur et prendre la relève future d'une pratique solo établie depuis de nombreuses années. Clientèle en surplus. Nous offrons 3 jours de 8 h à 17 h dès le départ. Aptitudes en chirurgie, paro-chirurgie et implant seraient un atout. Ouvert aux nouveaux diplômés. Contactez 514 820-2855.

MAGOG – Nous recherchons une ou un dentiste chaleureux et consciencieux pour se joindre à notre équipe dynamique, établie depuis plus de 15 ans, où le confort, la santé du patient et le respect entre les gens sont à l'avant-plan et où la satisfaction du travail bien fait est une part intégrante de nos valeurs. Clinique entièrement informatisée à la fine pointe de la technologie : radiographie numérique, E4D (technologie CFAO), laser. Visitez le www.cdfp.ca et cliquez sur « La formation apporte la passion » pour en apprendre plus sur nous. Aussi, afin de répondre à notre clientèle croissante,nous construisons actuellement une clinique dentaire entièrement neuve avec possibilité de 9 salles. Si vous vous reconnaissez, contactez-nous au 819 847-3338 ou dr.frechette@cdfp.ca.

MONTÉRÉGIE – POSTE % TEMPS PLEIN – ACHAT – RÉF. 2011-0000777. Cherchons dentiste passionné et polyvalent pour joindre notre équipe et graduellement prendre la relève d'une belle pratique axée sur le patient et les soins dentaires de haute qualité. Clientèle de choix « high tech » établie et assurée. Équipe expérimentée en place. Atout : intérêt en paro et pédo. Contactez 514 820-2855.

MONTRÉAL – Pédodontiste ou dentiste possédant expérience pertinente afin de traiter clientèle d'enfants sous anesthésie générale. Rémunération à pourcentage. Une journée/semaine : jeudi. Contactez Guylaine Bélanger au 514 254-0455, poste 221.

MONTRÉAL – Plusieurs postes dans la région de Montréal. Un grand nombre de patients, possibilité d'association si désiré. Notre objectif : développer votre pratique pour que vous puissiez atteindre votre plein potentiel. Contrat ouvert. Téléphonez au 514 515-8051 ou écrivez un courriel à Groupedentairedemontreal@hotmail.com.

OUEST-DE-L'ÎLE (MONTRÉAL) : clinique dynamique et moderne cherche dentiste bilingue à temps partiel. Excellente facturation. SVP laissez message au 514 816-6868.

OUEST-DE-L'ÎLE–PINCOURT – Recherchons dentiste à pourcentage pour travailler 1 ou 2 soirs par semaine (lundi et/ou mercredi). Belle ambiance de travail dans une clinique familiale. Veuillez contacter Chantal au 514 425-3368.

SAINT-HYACINTHE – Pratique généraliste bien établie, à clientèle familiale, cherche dentiste à %, association éventuelle possible, horaire à discuter, hygiéniste à superviser. Grand potentiel de croissance, équipe dynamique. Pascale au 450 773-4466 ou chalau@maskatel.net.

SAINT-LAZARE – POSTE % – ASSOCIATION – RÉF. 2011-0000732. Superbe opportunité pour un jeune dentiste motivé et passionné désirant s'investir pour bâtir une clientèle et une pratique de qualité dans des locaux tout neufs! Le propriétaire est prêt à s'impliquer pour vous guider et vous aider à relever le défi! Équipe expérimentée en place. Liberté de pratique. Association éventuelle possible. Contactez-nous 514 820-2855.

SITUÉS EN ESTRIE, les centres dentaires et d'implantologie ExpertDent sont à la recherche d'un ou une dentiste à pourcentage pour une éventuelle association. Dynamique et passionnée, notre organisation en pleine expansion est soutenue par une technologie de pointe. Voir tous nos services offerts au www.expertdent.ca. Pour plus de renseignements, contactez Roxane Chaussé, directrice générale, au 450 521-0415.

Du 12 au 14 janvier 2012

2012 SOUTHWEST DENTAL CONFERENCE

Dallas Convention Center

RENSEIGNEMENTS :
650 S. Griffin Street
Dallas, Texas 75202
TÉL. : 1 866 THE-SWDC (sans frais)
SITE WEB : www.swdentalconf.org

Du 25 au 29 janvier 2012

BOSTON DENTAL CONVENTION – YANKEE DENTAL CONGRESS

RENSEIGNEMENTS :
Massachusetts Dental Society
Two Willow Street, Suite 200
Southborough, MA 01745
TÉL. : 1 877 515-9071
TÉLÉC. : 508 480-0002
SITE WEB : www.yankeedental.com

Du 23 au 25 février 2012

MIDWINTER DENTAL CONFERENCE

McCormich Place West Building (Chicago)

RENSEIGNEMENTS :
Chicago Dental Society
401 N. Michigan Ave., Suite 200
Chicago, IL 60611
TÉL. : 312 836-7300
SITE WEB : www.cds.org

Du 11 au 17 mars 2012

28e FORUM ANNUEL DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE FRANCOPHONE POUR LA FORMATION CONTINUE EN ODONTOLOGIE (AIFFCO)

Sainte-Lucie (Caraïbes)

RENSEIGNEMENTS :
Dr Christian Bernard
Faculté de médecine dentaire
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6
TÉLÉC. : 418 834-2082
COURRIEL : christian.bernard@fmd.ulaval.ca

Du 25 au 29 mai 2012

CONGRÈS ANNUEL DE L'ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC
LES JOURNÉES DENTAIRES INTERNATIONALES DU QUÉBEC

Au Palais des congrès de Montréal

RENSEIGNEMENTS :
Ordre des dentistes du Québec
625, boulevard René-Lévesque Ouest
15e étage
Montréal (Québec) H3B 1R2
TÉL. : 514 875-8511
TÉLÉC. : 514 875-1561
COURRIEL : congres@odq.qc.ca
SITE WEB : www.odq.qc.ca

Du 29 août au 1er septembre 2012

CONGRÈS DENTAIRE MONDIAL ANNUEL 2012 DE LA FÉDÉRATION DENTAIRE INTERNATIONALE (FDI)

Hong Kong Convention And Exhibition Center Hong Kong, S.A.R. China

RENSEIGNEMENTS :
Hong Kong Dental Association
8/F., Duke of Windsor Social Service Bldg.
15 Hennessy Rd., Wanchai, H.K.
TÉL. : 852 2 528-5327
TÉLÉC. : 852 2 529-0755
COURRIEL : hkda@hkda.org
SITE WEB : http://hkda.org

Ordre des dentistes du Québec

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT
Dr Barry Dolman*

RÉGION 1
Dr Peter C. White*

RÉGION 2
Dr Luc Gravel

RÉGION 3
Dr Guy Maranda
Dr Denis Robert

RÉGION 4
Dr Bruno Ferland

RÉGION 5
Dr Max Miller

RÉGION 6
Dr Bruno Cabana

RÉGION 7
Dre Josée Bellefleur*
Dr Barry Dolman
Dr Sylvain Gagnon
Dre Monique Michaud
Dr Melvin Schwartz
Dr Pierre Tessier

RÉGION 8
Dre Cyndie Dubé-Baril

RÉGION 9A
Dr André Savard

RÉGION 9B
Dr Gilles E. Lefebvre, vice-président*

RÉGION 9C
Dr Pierre Boisvert

RÉGION 10
Dr Claude Beaulieu

RÉGION 11
Dr Guy Lafrance

RÉGION 12
Dr Denis Beauvais

ADMINISTRATEURS NOMMÉS PAR L'OFFICE DES PROFESSIONS
Mme Monick Coupal
M. Pierre Delisle*
M. Louis Flamand
M. Louis Roy

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE
Me Caroline Daoust*

* Membres du comité exécutif

CEREC 4.0

Le logiciel le plus intuitif, intelligent et attendu de l'histoire de la CAO/FAO dentaire.

Le logiciel CEREC 4.0 représente le logiciel CEREC le plus significatif, le plus sophistiqué et le plus attendu depuis le lancement de CEREC 3D il y a près de dix ans. Doté d'une présentation entièrement renouvelée, il présente toutefois tous les éléments que vous connaissez déjà et que vous appréciez de la CAO/FAO au fauteuil.

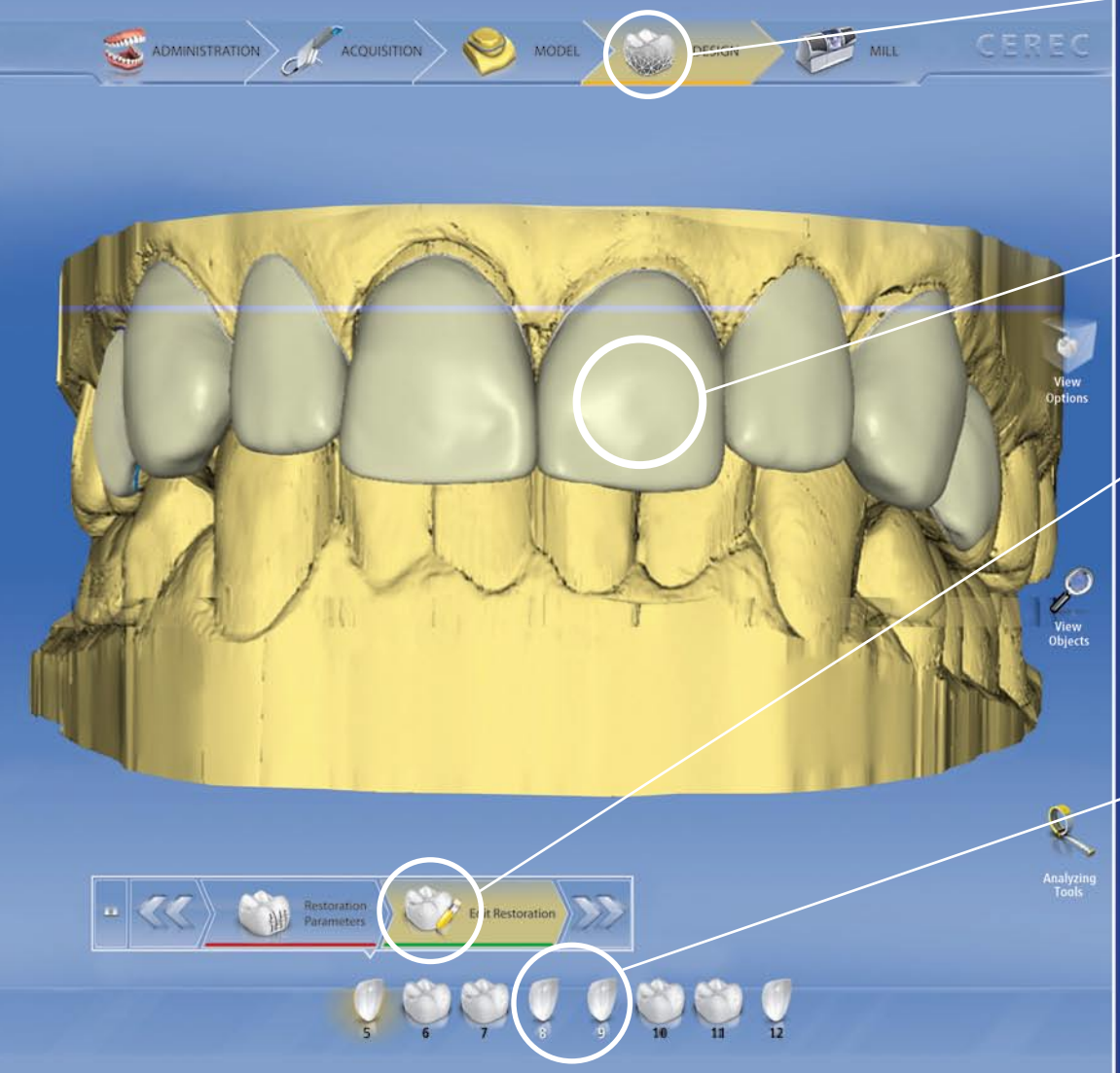

Représentation graphique du déroulement des opérations en 5 étapes
Vous saurez toujours avec certitude où vous en êtes dans le processus et ce qui suivra.

Travail directement sur la dent
La dentisterie CAO/FAO ne saurait être plus simple que cela!

Utilisation de plusieurs modes de construction pour la réalisation d'un même cas
La flexibilité et la liberté de choisir le mode de construction qui convient parfaitement à chacune des restaurations.

Travail simultané sur plusieurs restaurations à la fois
Possibilité de restaurer autant de dents par cas qu'il est nécessaire, le tout, à partir de vos empreintes numériques.

Adressez-vous à votre représentant(e) Patterson Dentaire pour en apprendre davantage au sujet des captivantes nouvelles caractéristiques et des avantages d'utilisation du logiciel CEREC 4.0!

PATTERSON
DENTAL/DENTAIRE

Montréal 514-745-4040 | 800-363-1812
Québec 418-688-6546 | 800-463-5199
Ottawa 613-738-0751 | 800-267-1366

N'DURANCE[MD]
Composite Universel et Dimer Flow

« Les résultats montrent que le composite N'DURANCE[MD] s'avère un bon choix pour restaurer les dents et leur donner une apparence naturelle. En plus d'être radio-opaque, ce composite à faible rétraction produit des résultats esthétiques remarquables. Aussi, puisque le composite N'DURANCE[MD] est insoluble, il assure des restaurations de longue durée à mes patients.»

- Dr Ross Nash, DDS, Nash Institute for Dental Learning

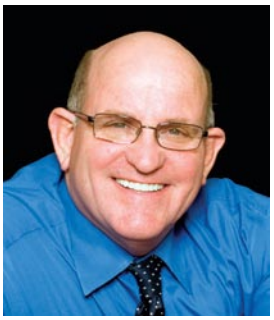

Radiographie postopératoire qui montre clairement le caractère radio-opaque de N'DURANCE[MD]**

- Preuve scientifique à l'appui*
- Très faible taux de rétraction
- Taux élevé de conversion des monomères
- Résultats esthétiques remarquables
- Niveau optimal de radio-opacité

*Basée sur des recherches continues, Catholic University of Leuven, School of Dentistry, Loma Linda University, School of Dentistry, Californie, É.-U. 3 ans et plus – avant/après

**Photographie - gracieuseté du Dr Louis Charles Passauer Jr., DDS

Quand le courant domine, suivez-le.

septodont

800.872.8305 | www.septodont.com